

RACINET

LE  COSTUME

HISTORIQUE

—  
7<sup>E</sup> LIVRAISON  
—

FIRMIN DIDOT ET C<sup>IE</sup>

PARIS

FC

## INDE

TYPES D'AUTOCHTONES DES MONTAGNES ET DES PLATEAUX.  
MŒURS SELON LES CLANS. — BAYADÈRES, PÈLERINS, ETC.

N°s 1, 2 et 3.

Bayadères de l'Inde méridionale.

Les bayadères sont littéralement couvertes de bijoux. Les n°s 1 et 3 ajoutent à leur joaillerie un gracieux frontal composé de pendentifs s'agitant au moindre mouvement. Des boucles et des pendants, tantôt unis, tantôt ornés de perles et de diamants s'accroissent aux oreilles. Ces jeunes femmes ont deux colliers que la figure n° 3 montre plus visiblement : l'un est d'une orfèvrerie très ouvragée, le second consiste en un cordon agrémenté de coulants en métal et orné de petites boîtes contenant sans doute quelques amulettes. Le cou-de-pied est entouré d'anneaux dont quelques-uns, comme dans la figure n° 1, possèdent une richesse de travail égale à celle du premier collier. Bagues. Bracelets en laque que les bayadères ne sont pas seules à porter, car il n'est pas de jeune fille ou de femme mariée, de n'importe quel rang ou caste, qui n'en possède plusieurs, quelquefois en assez grand nombre pour couvrir tout l'avant-bras, et comme ils sont aussi fragiles que bon marché, il s'en fait un grand commerce.

Léger corset ne couvrant que le sein et les épaules. *Choli*, petite jaquette plissée, avec ou sans manches. *Dhoti* ou caleçon; la figure assise n° 2 a un *langouti*. *Sari* formant jupe, entourant le buste et couvrant à demi la tête. (Voir pour la coloration qui convient à ces costumes, les bayadères reproduites d'après les peintures indiennes, aux planches ayant pour signes l'Étoile et l'Éléphant.)

N°s 4 et 8.

Femmes Koli.

Les Koli, habitants du Guzerate continental, se divisent en plusieurs clans d'après leurs métiers; ils sont cultivateurs, coupeurs de bambou, d'autres, bergers ou porteurs d'eau. Le nom général de la tribu à laquelle appartiennent tous ces gens de travail, a fini par être attribué, sous la forme de *couli* ou *coolie*, à tous les émigrants indous et même chinois transportés dans les diverses parties du monde.

Les femmes koli ont une rigidité d'allures annonçant des qualités laborieuses; elles partagent la dure existence des hommes.

La parure n'est pas indifférente à ces femmes dont les formes élégantes ont l'aspect d'un beau bronze. Plusieurs bagues brillent aux

doigts de leurs mains et à leurs orteils; les avant-bras sont garnis de bracelets en métal d'un travail assez riche; des colliers ornent leur robuste poitrine; enfin des anneaux entourent le cou-de-pied.

Ces différents bijoux jettent quelque éclat sur leur modeste accoutrement qui ne consiste qu'en un long sari enveloppant la tête et retombant très bas en arrière, en un petit corset qui couvre le sein et laisse le torse demi-nu, et en un *kangra* plissé de moyenne longueur. Ce costume partiel se prête à l'accomplissement d'un labeur qui peut rivaliser avec celui des hommes.

N° 5.

Femme Garro et sa fille.

Les Garro sont disséminés dans les montagnes d'Assam (*Assam hills*), région nord-orientale de l'Inde habitée par des tribus parvenues à différents degrés de civilisation. Ces tribus se rattachent les unes à la souche thibétaine, les autres aux races indo-chinoises.

Les Garro d'origine pure sont de taille moyenne et presque noirs de peau; leurs traits rappellent le type mongol.

La plupart sont presque nus; quelques-uns portent des vêtements provenant de la plaine, consistant simplement en pagnes et en couvertures auxquels s'ajoute parfois une sorte de manteau, morceau d'écorce que l'on a fait macérer dans l'eau pour n'en laisser que la fibre, procédé semblable à celui que l'on emploie dans les Carolines. Ici, les deux figures ont, avec leur pagne, une pièce d'épaisse toile blanche nouée sur la poitrine.

Le peu de longueur de leur pagne et la façon dont elles portent les lourds fardeaux (voir celui de l'enfant), permettent à ces populations de gravir plus facilement les montagnes dont les escarpements sont coupés d'une manière tellement abrupte que, pour s'élever jusqu'à leur sommet, il faut en gravir les parois soit au moyen d'échelles verticales appliquées contre le rocher, soit par des marches taillées dans la pierre.

N° 6.

Femmes des montagnes de l'Assam.

Ces montagnardes sont beaucoup plus civilisées que les Garro; en contact avec les habitants de la plaine, elles en ont les mêmes vêtements:

6-11-9



A.7147

la longue tunique brodée et frangée et le châle écossais ou à larges rayés, porté en carré ou noué sur la poitrine.

Hommes et femmes sont très amateurs d'ornements. Ces dernières ont emprunté à leurs voisines de la plaine les lourdes boucles d'oreille; mais les colliers de différentes largeurs et aux grains plus ou moins gros qu'elles étalent sur leur poitrine, paraissent être une de leurs fabrications.

N° 7.

Femmes en pèlerinage.

Turban de toile. La marque blanchâtre de la secte à laquelle appartiennent ces deux femmes, se voit sur leur front. Colliers de verroterie et de corail. *Choli* d'étoffe blanche, foncée chez la figure assise qui est vêtue en outre d'une pièce de toile portée en écharpe et d'un manteau noué sur la poitrine. Langouti. Espèces de besaces suspendues de chaque côté et qui contiennent sans doute la provision de riz.

Les enfants et les femmes se chargent des ustensiles de ménage; seul, le pèlerin marche libre, dans toute sa majesté de père de famille.

On voit, tout le long des routes fréquentées par les pèlerins de grandes marmites de terre intactes ou à peine brisées. Les gens de caste croient que le regard d'un paria suffit pour souiller les objets.

En voyage, quelle que soit leur pauvreté, ils ne font jamais cuire leur nourriture dans un vase qui, après avoir servi, aurait pu être vu par un individu hors caste; ils préfèrent réduire leur ration de riz pour acheter chaque jour une nouvelle marmite.

N° 9.

Femme Mainpouri, habitante de l'est du Bengale.

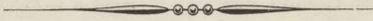
Il est peu de contrées, comme le Bengale, où la fantaisie naturelle ait inventé tant de curieuses modes de coiffures. Cependant le turban porté par cette figure ne s'écarte en rien du type consacré, il est même du caractère le plus pur. Dans toute l'Inde, sa forme indique la caste.

Boucles d'oreille et pendants attachés aux côtés du turban; une chaînette les relie à l'anneau du nez (voir au sujet de cet anneau la notice de la planche ayant pour signe l'Étoile). Colliers de corail ornés de petites médailles; colliers d'orfèvrerie dont l'un a une plaquette paraissant avoir un caractère de piété; longue chaîne de cou s'étalant sur un corsage entr'ouvert, d'étoffe légère. Jupe rayée et à fleurettes.

Dans le Bengale, il est des castes inférieures dont le teint descend jusqu'au noir fuligineux des Nubiens ou des Gallas. Cette figure en est un exemple.

*Documents photographiques.*

Voir, pour le texte : *M. A. Grandidier*, Voyage dans les provinces méridionales de l'Inde. — *M. L. Rousselet*, l'Inde des radjahs (ces deux ouvrages dans le Tour du Monde, années 1869 à 1874). — *M. Élisée Reclus*, Géographie universelle.





INDE

INDIA

INDIEN

FC

IMP. FIRMIN DIDOT et C<sup>ie</sup> PARIS

Vierne del.

## I N D E

L'OCCUPATION DES FEMMES; LES MARCHANDS ET ARTISANS; LE TRAVAIL ACCROUPI.  
MONTAGNARDS DU BASSIN DE L'IRRAOUADDI, DU NÉPAL OU NÉPAUL ET DE L'ASSAM.

## LE TRAVAIL ACCROUPI.

« L'observation que je veux faire sur la méthode des artisans de l'Orient, » dit Chardin, « est qu'il leur faut peu d'outils pour travailler. C'est assurément une chose incroyable en nos pays, que la facilité avec laquelle ces ouvriers s'établissent et travaillent. La plupart n'ont ni boutiques, ni établis. Ils vont travailler partout où on les mande. Ils se mettent dans un coin de chambre, à plate terre, ou sur un méchant tapis; et en un moment, vous voyez l'établi dressé, et l'ouvrier en travail, assis sur le cul, tenant sa besogne des pieds, et travaillant des mains. Les étameurs, par exemple, à qui il faut tant de choses en Europe pour travailler, vont travailler dans les maisons sans qu'il en coûte un double davantage. Le maître, avec son petit apprenti, apporte toute sa boutique, qui consiste en un sac de charbon, un soufflet, un peu de soude, du sel ammoniac dans une corne de bœuf, et quelques petites pièces d'étain dans sa poche. Quand il est arrivé, il dresse sa boutique partout où vous voulez, en un coin de cour ou de jardin, ou de cuisine, sans avoir besoin de cheminée. Il fait son feu proche d'un mur, afin d'y appuyer sa vaisselle; quand il la fait chauffer, il met son soufflet à plate terre et en couvre le canon d'un peu de terre détrempée et accommodée en voûte; et puis il travaille comme s'il était dans la plus grande et la plus commode boutique. Les orfèvres en or et en argent, comme les autres, vont aussi travailler partout où on les mande, quoiqu'il semble que les outils qu'il leur faut soient moins aisés à remuer. Ils portent une forge de terre, faite presque comme un réchaud, mais un peu plus haute. Le soufflet n'est qu'une simple peau de chevreau, avec deux petits morceaux de bois à un bout, pour former l'ouverture par où l'air entre; et, quand ils s'en veulent servir, ils attachent un petit canon à l'autre bout, qu'ils fourrent dans la forge, et soufflent de la main gauche; ils tirent ce soufflet, plié comme un sac, hors d'un sac de cuir qui leur sert de peau à limer, dans lequel ils serrent aussi une pincette, une lingotière, une filière, une enclume, un marteau, des limes et d'autres petits outils. Le maître porte le sac, et l'apprenti la forge; et on les voit aller en cet état partout où on les envoie quérir, et s'en revenir, le soir, avec leur boutique sous le bras. Quand l'ouvrier veut fondre, il fait ses creusets à mesure qu'il en a besoin; et, quand il veut travailler, il attache sa peau à sa forge, et met son enclume en terre, proche de lui, et travaille sur ses genoux. La raison pour laquelle on fait travailler les ouvriers chez soi, c'est parce qu'on ne se fie pas à eux, et afin de voir soi-même s'ils font les choses comme on l'entend. » Ces artisans procèdent comme les orfèvres ambulants de la Kabylie, qui travaillent aussi sur commande et sous les yeux de leur client.

## N° 9.

## Menuisier.

La plupart des artisans ne portent aucun vêtement de dessous et sont seulement couverts de la *courtah*, chemise plus ou moins longue. Le menuisier représenté joint à ce léger costume un *langouti* et un turban d'une ampleur toute musulmane.

L'accroupissement est, dans l'Inde comme dans toute l'Asie, d'un usage général; il est aussi habituel chez l'Indou que chez le Japonais (voir le menuisier de la planche AZ, Japon). Pour travailler, le menuisier indou se sert également de son pied gauche étendu en avant et faisant l'office de *sergent* ou *valet* pour maintenir un support auquel il se dispose à donner quelques coups de scie; autour de lui, sont dispersés les outils de son métier: un ciseau à manche de bois, des tracerets, un marteau, une équerre, etc. Les menuisiers de l'Orient se servent de rabots qui jettent les copeaux par les côtés et non par le milieu comme ceux dont on fait usage en Europe.

Les menuisiers indous ont le pas sur les charpentiers et les remplacent parfois, comme en Perse où l'on n'emploie que peu de charpente dans la construction des édifices. On peut citer, à propos de ces artisans indous, ce que Chardin dit de leurs confrères persans: « Les menuisiers sont très habiles et très industrieux dans la composition de toutes sortes d'ouvrages de rapport et de mosaïque, dont ils font particulièrement des plafonds admirables. Ils travaillent leurs plafonds en bas tout entiers; et quand ils sont achevés, des machines les élèvent en haut sur le comble de l'édifice et sur les colonnes qui le doivent supporter. » Dans le salon du pavillon persan érigé au Trocadéro en 1878 (voir la planche ED), le plafond a été construit, puis élevé au moyen des mêmes procédés décrits par le voyageur français.

## N° 11.

Ciseleur *cachemiri*.

Ce Cachemiri, accroupi devant son établi, cisèle l'une des faces d'un petit étui; le ciselet, mordant sous le choc du marteau, creuse les formes qui ont été préalablement indiquées sur le métal. Dans le Cachemire, le même artiste est à la fois dessinateur, sculpteur et ciseleur.

Les Cachemiris possèdent d'ailleurs depuis longtemps un talent spécial pour la fabrication d'objets d'art de toute nature: « Ils ont, » dit Bernier, « la réputation d'être beaucoup plus fins et adroits que les autres Indiens; il sont de plus très laborieux et très industrieux: ils font des *palkys* (palanquins), des bois de lit, des coffres, des

écritoires, des cassettes, des cuillères et plusieurs autres sortes de petits ouvrages qui ont une beauté particulière et qui se distinguent par toutes les Indes. »

N° 10.

Barbier et son client.

Dans les pays barbaresques, on voit encore couramment le barbier installé dans la rue, ayant dressé contre un mur une table sur tréteaux, sur laquelle le patient s'accroupit, afin que sa tête se trouve à la hauteur convenable pour que le Maure, qui opère debout, y promène le rasoir. Ce boutiquier est déjà assez primitif; beaucoup moins cependant que celui qui instrumente ici avec son attirail du plus facile transport. L'artisan est lui-même accroupi comme son client; si les singes se rasaient les uns les autres, ils ne procéderaient pas autrement; mais il faut à l'homme une singulière sûreté de main pour raser une tête d'aussi près que le fait l'Indou en pareille position.

N° 8.

Marchand de *mitai* ou pâtisseries.

Ce marchand, coiffé d'un léger bonnet, est simplement vêtu de l'*angarkah*, courte chemise s'ouvrant sur le côté de la poitrine, et d'un *janghir*, caleçon collant. Son panier, construit avec élégance et solidité, est couvert de pâtisseries sucrées appelées *mitai*.

N° 5.

*Multani*, colporteurs banyans.

La caste des Banyans (en sanscrit *banik*, marchand) du Pendjab comprend les plus habiles commerçants de l'Inde. Dans toutes les villes de l'Asie centrale on rencontre de ces marchands, connus en général sous le nom de *multani*. Ces porte-balles sont les porteurs de nouvelles et des rumeurs de guerre qui se propagent avec une si étonnante rapidité des bords de l'Oxus à ceux du Gange.

Ces deux marchands, accroupis à côté de leur boutique ambulante, sont de couleur noire comme une partie des habitants du Pendjab qui descendent des tribus aborigènes antérieures à l'invasion des Aryens. Le premier, coiffé d'un turban blanc aux plis savamment disposés, n'a, pour tout vêtement, qu'une courte pièce d'étoffe enroulée autour des reins. Le second porte un léger bonnet, une veste sans manches sur l'*angarkah* ou chemise, un *langouti* et une écharpe retombant sur la poitrine; le tout est d'étoffe blanche.

Quant aux objets sortis de la malle et étalés avec toute l'adresse d'un marchand indou, ils sont de toutes sortes et de toutes provenances; ce sont des flacons d'eaux de senteur, des itinéraires, des bouteilles de liqueurs, des sachets parfumés et jusqu'à des peignes d'une forme exactement semblable à ceux qui se fabriquent en Europe.

N° 4.

La meule ou le moulin de famille;  
les femmes indoues écrasant le grain.

Dans la majeure partie de l'Inde, tous les matins, avant l'aube, on entend dans chaque chaumière le bruit sourd de la meule à bras sous laquelle les femmes broient grossièrement le grain de riz qui doit servir ce jour-là à la subsistance de la famille; car jamais on n'en moud au delà de ce qui est nécessaire aux besoins d'un jour. Les femmes Kabyles emploient une meule analogue pour écraser le grain de leur froment (voir la planche double, l'Étrier, Afrique).

Ces femmes portent le *choli*, petit corsage, le *dhoti*, caleçon, et le *sari* enveloppant la tête, tous vêtements déjà décrits.

MONTAGNARDS.

N° 1.

Mainpouri du bassin de l'Irraouaddi.

Turban noué sur le côté de la tête; chemise recouverte d'une veste d'étoffe; *langouti* de toile blanche.

Les Mainpouri appartiennent à une population qui, prise en masse, ressemble, par les traits physiques, aux habitants des contrées de l'empire chinois. Ils abandonnent en général leurs hautes vallées pour émigrer, comme nos Auvergnats; on les rencontre sur toutes les routes de la Birmanie, poussant devant eux leurs animaux de charge, buffles ou chevaux, vendant des étoffes et mille petits objets de leur industrie.

Ces Mainpouri se retrouvent en foule à Mandalé, une des principales villes de la Birmanie, où on leur confie les travaux les plus pénibles.

N°s 2 et 3.

*Gourkas*, tribu guerrière du Népal.

Turban laissant les oreilles à découvert; sur l'*angarkah*, courte chemise, une veste d'étoffe très ajustée; *janghir*, caleçon collant. Peu d'Indous portent des souliers.

Le Népal est un État jouissant d'une indépendance relative vis-à-vis du gouvernement anglo-indien. Au quatorzième siècle, des Radjpoutes s'emparèrent du pays et, avec d'autres émigrants du sud fuyant devant le fanatisme musulman, en modifièrent la population primitive. Les Népalais doivent à ces conquérants d'être les seuls habitants de l'Inde dont le territoire n'ait pas été foulé par les soldats de l'Islam.

La race de ce pays, très mêlée, se compose de Radjpoutes, — de Parbattia ou « montagnards » offrant un type indianisé sous lequel se retrouve l'élément aborigène, le tibétain, — et de tribus militaires comme les Khas, les Magars et les Gouroung, uniformément désignées sous le nom de *Gourkas*. Ces tribus montagnardes composent presque toute la force armée du Népal; mais cela ne suffisant pas aux instincts militaires de leurs hommes, beaucoup d'entre eux, à l'exemple des Suisses d'autrefois, émigrent pour servir à l'étranger. Ces soldats nés ont le plus profond mépris pour les *Madhesia*, c'est-à-dire les gens de la plaine.

Voir les armes en usage au Népal, dans la planche le Poids, Inde.

N°s 6 et 7.

Montagnardes assamaïses.

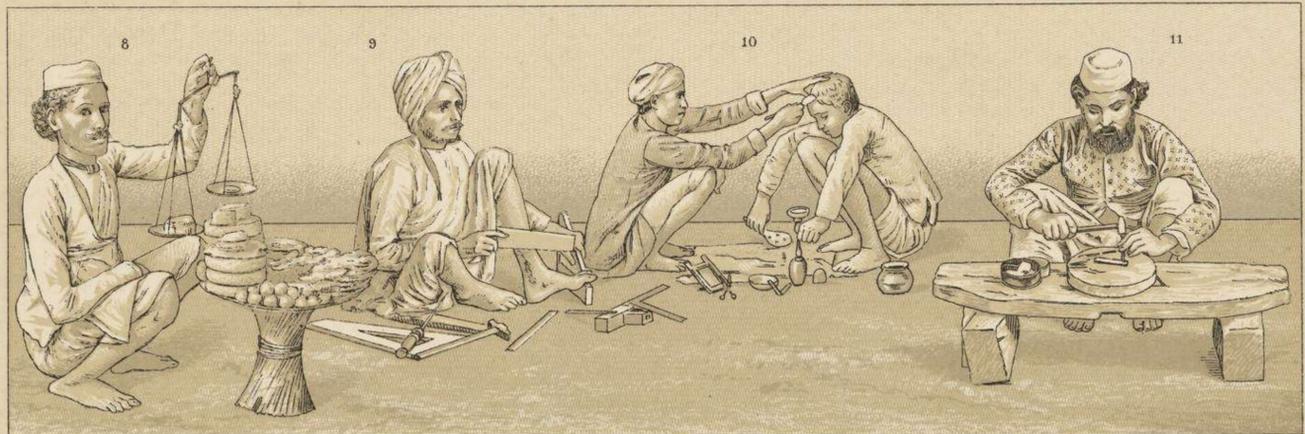
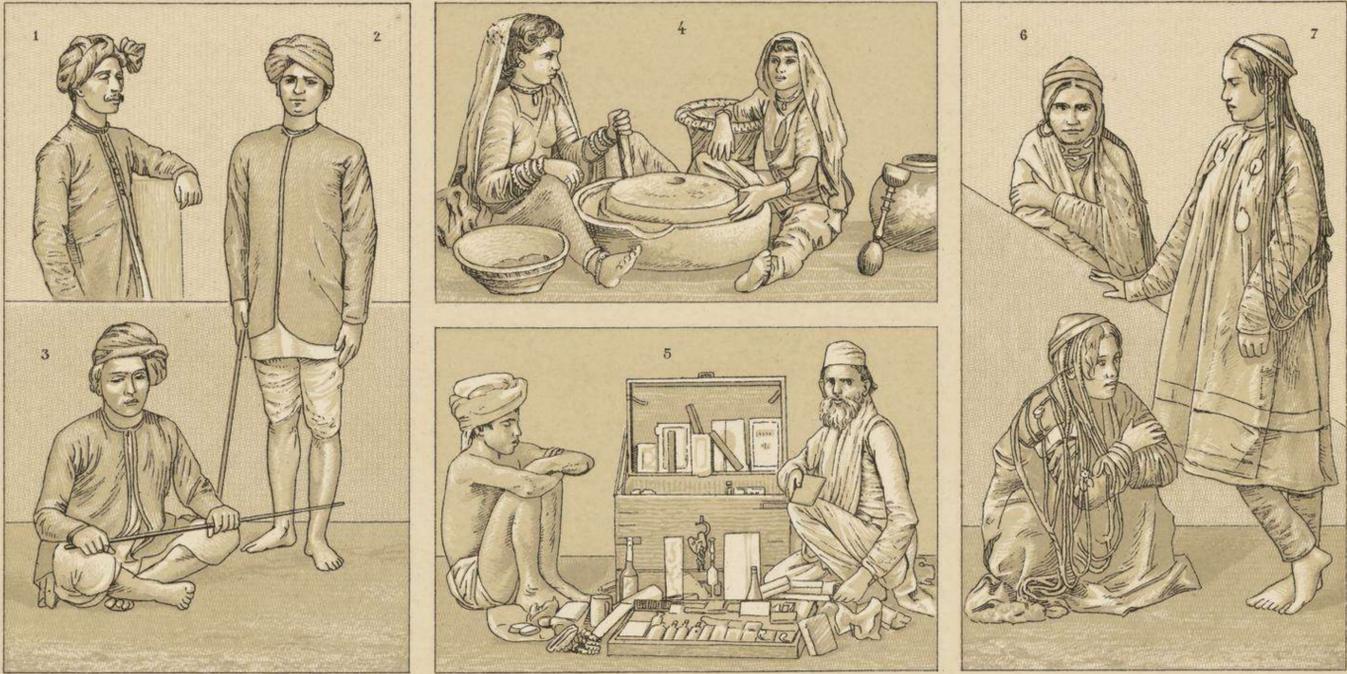
Bonnet brun; à la chevelure sont attachées une multitude de petites tresses de laine qui pendent sur le dos et les épaules; à l'extrémité de ces tresses, se trouvent fixés plusieurs petits fragments de corail. Tunique aux manches longues et étroites; pantalon froncé sur le bas de la jambe. Collier; boucles d'oreilles; plaques de cuivre fixées à hauteur des seins. La figure n° 6 a de plus une écharpe blanche jetée sur une épaule.

Malgré leurs vêtements grossiers, ces femmes peuvent être placées au même rang que les montagnardes civilisées de l'Assam représentées dans la planche FG.

Les populations civilisées de l'Assam, presque toutes rurales, appartiennent, pour une forte part, aux races de la péninsule indo-chinoise. Parmi ces populations indianisées à divers degrés, les unes se trouvent absolument modifiées par leurs alliances avec les indigènes et les Indous, tandis que les autres se distinguent par la forme arrondie et les traits aplatis du visage.

Documents photographiques.

Voir, pour le texte : Jacquemont, Voyages dans l'Inde, Didot, 1841. — Louis Rousselet, l'Inde des Rajahs (Tour du monde, années 1870-71, 1872, 1873 et 1874). M. Elisée Reclus, Géographie universelle. — M. de Ujfalvy, Les Cuivres anciens du Cachemire, Ernest-Leroux, 1883.



INDE

INDIA

INDIEN

GL

IMP. FIRMIN DIDOT et C<sup>e</sup> PARIS

Carred del.

## INDE

## TYPES DE L'HABITATION. — MOYENS DE TRANSPORT.

1	2
3	
4	5

## N° 1. — Maison indigène à Hurdah (provinces centrales).

Le climat brûlant de l'Inde a forcé ses habitants à chercher un genre de construction propre à leur procurer un peu d'ombre et de fraîcheur. La forme qui a le mieux résolu ce problème est une demeure largement couverte par un toit immense ayant l'aspect d'une vaste tente et débordant sur des galeries à jour où l'air circule librement.

Le type de ces maisons se rencontre dans celle ici représentée; elle appartient à de petits marchands. Sa base est construite en pierre et le reste en briques séchées au soleil et soigneusement blanchies; le rez-de-chaussée et l'étage sont garnis de boiseries et de colonnettes sculptées. Sous une vérandah sommairement installée, on voit une pile de chaudrons superposés, offrant sans doute quelques échantillons de ces cuivres merveilleux que l'on fabrique encore dans certaines contrées de l'Himalaya occidentale, où les ménagères ont pour ustensiles des objets magnifiquement décorés et couverts d'inscriptions persanes; œuvres d'art de deux à trois siècles d'existence et d'un travail trop délicat pour que, malgré l'indiscutable habileté que possèdent encore les ouvriers, l'on puisse en faire actuellement de semblables dans le pays.

Par sa structure, le *bungalow*, maison anglo-indoue, se rapproche assez de celles des indigènes; il consiste en un simple rez-de-chaussée élevé sur un soubassement de briques et surmonté d'un toit pyramidal.

Dans toutes les villes où l'agglomération européenne n'est pas assez considérable pour avoir suggéré à la spéculation privée l'idée de fonder des hôtels, le gouvernement a bâti un *travellers' bungalow*, sorte de villa, simple, élégante, où tout voyageur peut s'installer confortablement pour un prix modique.

## N° 2. — Maison de Marwaris (négociants du Marwar), à Bourhampour (Bengale).

Dans l'Inde, les maisons du peuple et celles des riches sont si confusément mêlées qu'elles se coudoient presque toujours. Les somptueuses demeures à plusieurs étages, à l'aspect svelte, dégagé, aérien, aux larges balcons en bois découpé, offrent généralement le croisement de deux styles rapprochés avec une grande originalité: l'indou, représenté par les ornements et les sculptures, et les principaux traits de l'archi-

tecture chinoise que l'on rencontre dans l'emploi du bois et la superposition des toitures.

Leur façade présente ordinairement des ornements ciselés sur le bois ou sur la pierre, ou bien alors on voit cette façade couverte de peintures représentant les figures allégoriques et grotesques de la théogonie indoue. Les balcons font le tour de la maison aux étages supérieurs et se projettent en encorbellement sur ceux des étages supérieurs. Le toit est couvert en planches et en écorces de bouleau quelquefois chargées d'une couche de terre battue. Les fenêtres s'alignent par étage, comme dans les maisons européennes; mais leurs dimensions, ainsi que celles des portes, sont très petites, vu le peu de hauteur de chaque étage; on les munit de croisées semblables aux nôtres, sur lesquelles on colle en hiver du papier huilé en guise de vitres. En été, rien ne les ferme.

Ces maisons, moins hautes assurément que celles de Paris, le paraissent davantage à cause de l'étroitesse des rues. Le rez-de-chaussée de presque toutes celles que n'habitent pas des gens fort riches est converti en boutique ou en magasin.

## N° 3. — Bateau de plaisance du maha-radjah de Kachmir (Srinagar).

Les barques effilées, comme ce petit yacht, qui parcourent en tous sens la « Venise indienne », sont rapides comme des gondoles.

Les Indiens ont toujours donné beaucoup d'attention à la navigation intérieure; car le grand nombre de fleuves qui traversent l'Hindoustan et surtout les inondations annuelles leur en faisaient sentir le besoin et l'utilité. C'est ce qui a donné lieu parmi eux à cette prodigieuse variété de bateaux dont les uns servent aux plaisirs des gens aisés et les autres aux nécessités du commerce. Ces embarcations offrent une conformation analogue à la nature du pays où elles sont en usage: dans le Nord, on les fait plates, parce que les eaux sur lesquelles on les emploie sont peu profondes; mais sur les côtes, elles sont terminées en pointe, pour mieux prendre les vagues et résister au choc des écueils.

Le bateau de plaisance dont se servent les gens riches pour faire quelque voyage d'agrément, s'appelle *fyl-t-chiarra*, ce qui veut dire tête d'éléphant, parce que la proue en porte l'image; ces bateaux portent

beaucoup de rames dont l'une, plus longue que les autres, est fixée sur le devant et sert à les guider.

Un autre genre assez semblable au précédent, se nomme le *mour-pounky* ou tête de paon ; les rameurs se servent de pagaies, rames des embarcations indiennes et malaises ; ceux qui les manient ont la tête tournée vers la proue. L'exemple de notre planche est de cette famille.

Entre toutes les variétés on peut encore citer le *bangle*, un des plus grands bateaux dont on se sert pour les transports de riz ; le *polouar*, un des mieux construits et des plus propres à la navigation intérieure à cause de sa légèreté ; le *gonga*, que l'on emploie sur les lacs et les étangs pour la pêche au filet ; les *pinasses*, véritables navires qui peuvent aller en haute mer ; et enfin le *graab* ou *paal*, navire à trois mâts ayant pour trait caractéristique une proue se terminant en pointe, forme particulière à l'architecture navale des Indiens.

N° 4. — Paysans du Pendjab, avec la *sarna* gonflée qui les aide à traverser les rivières.

A Akhnour, dans les plaines du Pendjab, le fleuve rapide entraîne au printemps les billes de déodar et de pins que les bûcherons ont précipitées dans les cataractes du cours supérieur. Dans la saison du flottage, presque tous les habitants des environs, en amont et en aval, n'ont d'autre occupation que d'aller saisir le bois flotté et de le lier en radeaux. Le débardeur n'a pas besoin de bateau ; s'appuyant sur une *sarna*, outre en peau de chèvre gonflée d'air, dont les pattes de derrière sont attachées en forme d'anse pour qu'il y passe les jambes, il glisse sur l'eau en la frappant des mains et, se laissant pousser par le courant, va, vient sans cesse, remorquant les troncs d'arbres.

Toute cette population, du reste, a quelque chose de l'amphibie. Elle ne se couvre généralement que d'un court caleçon de cotonnade et d'un turban ; le reste du corps est nu. A terre, le paysan charge son outre sur son épaule et va son chemin. Ce sont les mêmes usages dans les endroits où l'on se sert de l'outre de buffle.

Il y a en Babylonie un mode de transport qui consiste en un radeau (le *kelek*) soutenu par une couche d'outrés gonflés, en nombre proportionné au poids que ce radeau doit supporter. Sur le plancher,

on entasse les marchandises et on dresse parmi les ballots une cabine en planche pour le marchand ou quelque passager de qualité ; puis on part en suivant le fil de l'eau. Arrivé à destination, le *kelek* est dépecé ; les outrés dégonflés sont reprises par le marchand qui retourne chez lui à dos de chameau.

Cette manière de voyager par eau est connue depuis quelques trois mille ans, dit Guillaume Lejean (*Voyage en Babylonie*), et la description qu'en donne Hérodote peut encore s'appliquer au temps présent. L'immobile Orient offre à chaque pas de ces ressemblances, et l'antiquité y est aisée à commenter sur place.

N° 5. — *Hackerry* ; Bombay.

Les grandes rues de Bombay sont encombrées de véhicules : omnibus dont les chevaux ont la tête abritée par un bonnet en moelle d'arbre ; calèches élégantes qu'entraînent rapidement des chevaux arabes ou mahrattes ; voitures attelées de bœufs dont la bosse se balance sur le garrot.

Le *hackerry* est une des seules voitures d'origine indienne que l'on rencontre encore aujourd'hui et sa forme a reçu quelques perfectionnements. C'est toujours une charrette à deux roues, mais la caisse possède un peu plus d'élégance ; elle est surmontée d'un petit toit soutenu par quatre colonnettes, abri qui se trouve prolongé par une véranda maintenue horizontalement au moyen d'un bâton s'appuyant sur l'essieu, seul endroit où le cocher peut trouver une place. L'attelage se compose d'une paire de bœufs trotteurs.

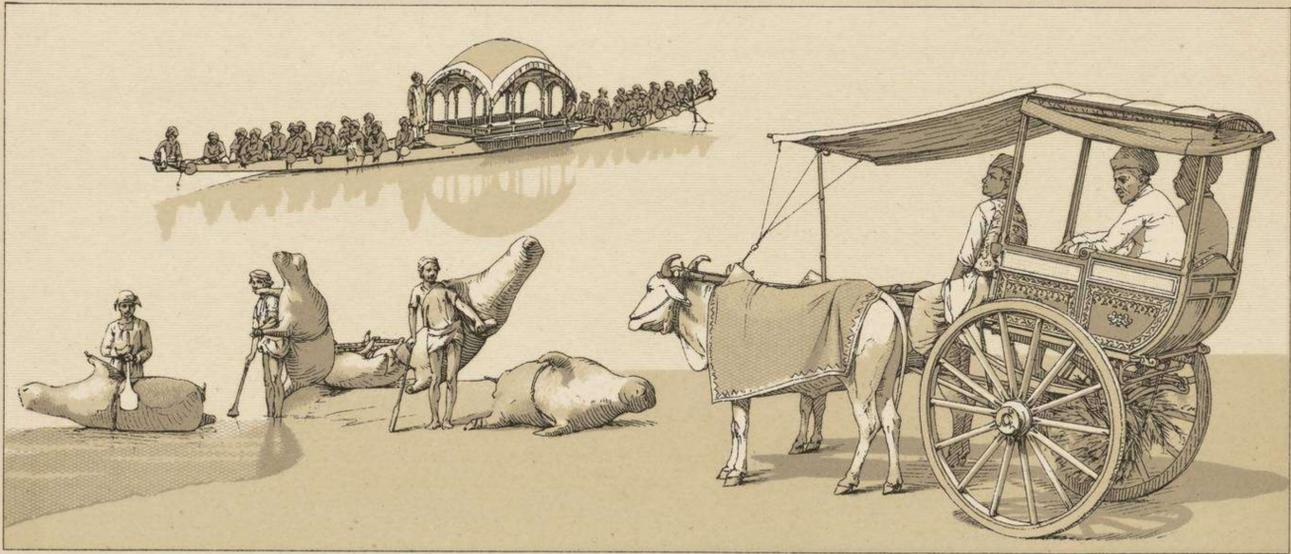
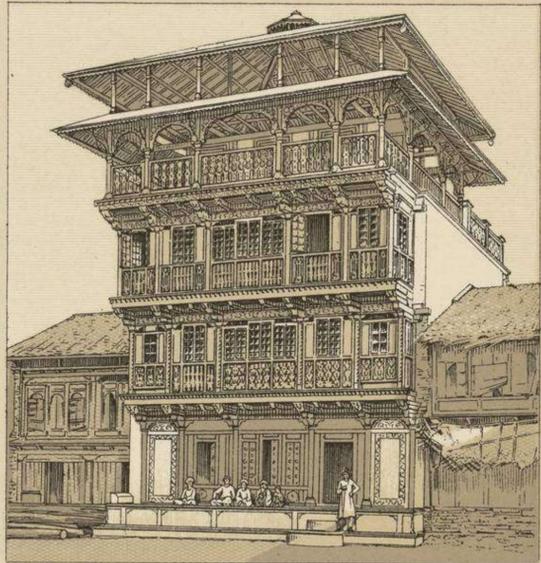
Lorsque les dames indoues prennent le *hackerry*, ce qui est fréquent, elles en abaissent les rideaux.

On voit aussi quelques *ruths*, voitures couvertes de légers dômes dorés d'où pendent des rideaux de soie ; elles sont également traînées par des bœufs harnachés avec la plus grande magnificence.

Le bœuf est à l'Inde ce que le cheval et l'âne sont au reste du monde. Quelquefois l'homme le monte comme en Afrique, et plus d'un courrier parcourt de vastes espaces sur un petit bœuf à cornes droites, blanches et presque diaphanes.

#### Documents photographiques.

Voir, pour le texte : Ferrario, le Costume ancien et moderne (Asie, tome II). — Jacquemont, Voyage dans l'Inde ; Paris, Didot, 1841. — Fleuriot de Langle (amiral), Voyage au Malabar (Tour du Monde, année 1864). — Louis Rousselet, l'Inde des Rajahs (Tour du Monde, années 1870-71, 1872, 1873 et 1874). — Élisée Reclus, Inde et Indo-Chine (Géographie universelle), Paris, Hachette, 1883.



INDE

INDIA

INDIEN

DP

IMP. FIRMIN DIDOT et C<sup>ie</sup> PARIS

Waret del.



# ASIE

---

## ILE DE CEYLAN. — ENFANTS PARSIS

1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	

L'île de Ceylan, *Singhala*, est la Taprobane des anciens; elle est située à l'extrémité sud de la péninsule indienne, à l'entrée du golfe de Bengale. Malgré cette proximité, elle se rattache par des traditions et ses relations intimes à l'Indo-Chine, aux contrées d'Ava et de Siam particulièrement. C'est une des plus belles et des plus fertiles îles du monde. Elle est éclairée presque verticalement par le soleil. Les Portugais en ont occupé le littoral pendant le seizième siècle; ils y furent remplacés au dix-septième siècle par les Hollandais à qui les Anglais l'enlevèrent à la fin du dix-huitième; enfin, dans la première partie du siècle actuel, ces derniers ont complété leur conquête, et sont aujourd'hui possesseurs de l'île entière.

La population indigène se divise en quatre races : les *Weddahs* ou *Beddas*, probablement aborigènes, retirés dans les montagnes; les *Singhalais*, ou *Chingalais*, venus de l'Inde, anciens conquérants, divisés en Kandiens, du centre de l'île, et en Singhalais des côtes; les *Malabares*, venus après, de l'Inde également, et les *Mores*, répandus dans toute l'île. Les Singhalais professent le bouddhisme; les Malabares, le brahmanisme; les Mores sont mahométans. La moitié des indigènes, surtout ceux des classes élevées, sont chrétiens, catholiques pour le plus grand nombre. Le christianisme leur fut apporté au seizième siècle par saint François Xavier. Aux cultes des indigènes, on peut joindre le judaïsme, car on trouve partout des fils d'Israël trafiquant de bijoux, de petits ouvrages en bois d'ébène, en ivoire, en écaille, et agissant, dit-on, comme les Mores adonnés à ce commerce, c'est-à-dire mélangeant communément des pierres fausses aux pierres véritables. On dit ces juifs venus directement de Jérusalem. Chez les Singhalais, comme parmi les Indous, il y a des distinctions de castes, ayant encore une importance réelle, malgré les conquérants anglais qui les ont abolies. On en compte quatre : la caste royale, *Khastria*, ou *Radjah-Vansé*; la caste brahmine, *Brahmina-Vansé*; les castes inférieures *Wayssia Vansé*, et *Shoudra-Vansé*. Les Rodias, Gattarou, qui sont les *Pariâhs*, sont hors de caste (*out castes*). L'esclavage est supprimé.

N° 1. — Novice religieux, tenant un parasol à manche de bambou, de facture chinoise.

N° 2. — Prêtre kandien. — Il y a deux catégories de prêtres bouddhistes, d'un ordre supérieur et d'un ordre inférieur. Avant de prendre les ordres, ils sont soumis à un noviciat. Ils sont engagés au célibat, et pour retourner à la vie laïque ils sont obligés de se dépouiller de leur robe jaune et de la jeter à la rivière. Les prêtres vivent en communauté et sont voués à la pauvreté. Ils vivent de mendicité et de dons. Ils pratiquent gratuitement la médecine. Leur nombre est considérable. Ceux qui desservent les temples des dieux sont appelés *kapurals*. Personne ne peut s'asseoir en leur présence. Ils sont considérés comme supérieurs aux dieux qu'ils n'adorent jamais, et, quand ils prêchent, ils invitent ces dieux à faire partie de leur auditoire. Ces prêtres ont la tête rasée et découverte, comme marque visible de leur renoncement aux vanités du monde; le sacrifice est en effet sensible pour les Singhalais qui font de leur chevelure un ornement si précieux. Ils ont trois robes de couleur jaune, la couleur sacrée, le *sanghati*, l'*outtawasangha* et le *antarawasako*; ce sont de simples morceaux d'étoffe dont ils s'entourent le corps, laissant nus l'épaule et le bras droit. Les robes doivent être confectionnées et teintes dans l'espace d'une journée. Il est des parties de Ceylan, dit M. Grandidier, où l'on récolte et file le coton, où l'on tisse et teint l'étoffe en un jour, avant le coucher du soleil. Ce prêtre a en main un éventail en bois travaillé.

N° 8. — Chef de village. — Les nobles Singhalais portent une jaquette boutonnée jusqu'au cou. Celle-ci est en drap. Son comboye (voir la planche au signe du Serpent) est en soie à dessins brochés; son baudrier est en soie, brodé d'or; le fourreau de son yatagan est métallique; il a des souliers qui, ainsi que les bas, sont aujourd'hui d'un usage général parmi les personnes de distinction. Son peigne en écaille est travaillé d'or. (Voir, pour le détail de cette coiffure, la planche ci-dessus rap- pelée.)

N° 6. — Singhalaise des côtes, des castes moyennes. — Son canezou de coton est brodé au cou et même rehaussé de dentelles; elle est chaussée.

N° 10. — Singhalais de même rang social, dont le costume en coton est aussi décrit.

N° 11. — Marin de Ceylan. — Son turban est de coton rayé, la veste agrafée est en soie rayée et brodée d'or, la robe et le pantalon sont en toile de coton ainsi que son mouchoir.

Nos 3, 7, 9. — Israélites, dont le costume est remarquable par le bon goût et la qualité des étoffes. — L'homme, n° 3, est vêtu de soie. Le turban, la robe ou surplis, le pantalon et jusqu'à la pantoufle indienne brochée d'or, aux bouts relevés, tout est de ce tissu, sauf la pièce d'étoffe sortant du vêtement à la hauteur de la poitrine, qui est de mousseline brochée d'or. La mode en est des plus anciennes et de caractère indou. La juive, n° 7, porte également une coiffure en turban et une robe de soie; le corsage, taillé à la mauresque, ainsi que les manches, sont très élégants; les souliers sont en velours. L'autre juive, n° 9, est habillée dans le même genre, mais avec un luxe supérieur; le turban est également en soie, mais la robe de soie, tissée d'or est un véritable brocard; c'est de la dentelle qui termine les manches. La chaussure est en velours; toutes deux portent des pendants d'oreilles, des colliers, des bracelets. Leurs cheveux découverts tombent librement en arrière.

Les deux enfants, nos 4 et 5, sont des parsis ou guèbres. — On trouve de ces originaires du Khorasan dans toute l'Asie, depuis Aden jusqu'en Chine. Leur teint est plus clair que celui des Indous. Ils ont un attachement sans bornes pour leurs usages primitifs: leurs enfants sont vêtus selon des traditions dont ils sont fidèles observateurs. Dès l'âge de sept ans les deux sexes revêtent le *sadra* ou surplis sacré qui représente la cotte de mailles que les Guèbres portaient avant leur arrivée dans l'Inde pour se préserver des attaques d'Ahriman, l'esprit du mal. Ces enfants parsis sont vêtus, le n° 4 de coton, l'autre des beaux habits d'étoffe de soie brochée d'or. Les plus riches négociants de Bombay et même de l'Inde entière appartiennent à la communauté parsi. Ils déploient un luxe européen.

(D'après les photographies du Museum, rapportées par M. Alfred Grandidier de son voyage dans les provinces méridionales de l'Inde, dont la relation lumineuse est aussi notre principal guide.)



ASIE

ASIA

ASIEN



IMP FIRMIN DIDOT et C<sup>e</sup> PARIS

Urrabiéta lith.



# ASIE

## HINDOUSTAN MÉRIDIONAL. — ILE DE CEYLAN. — ARCHIPEL DES MALDIVES.

1            2            3            4            5            6            7  
             8            9            10           11           12

N<sup>o</sup> 1. Maldivais. — N<sup>os</sup> 2, 3, 4, 5, 7. Singhalais.

N<sup>o</sup> 1.

Marin, portant la calotte arabe. — Il est vêtu de coton ; sa ceinture est de toile imprimée. La population des Maldives est considérée comme un mélange des races indienne et arabe ; leur teint est plus olivâtre que noir. Ils professent l'islamisme.

N<sup>os</sup> 2 et 7.

Kandien noble. — Les habitants de la partie centrale de l'île de Ceylan conservent, malgré l'abolition des castes prononcée par le gouvernement anglais, les traditions qui déterminent le vêtement particulier à chaque classe.

Le *comboye*, porté par les hommes et par les femmes dans les montagnes comme dans la plaine, est la partie du costume national à laquelle ils attachent la plus grande importance. C'est une pièce d'étoffe enroulée autour des hanches, et qui, en tombant, affecte la forme d'un fourreau, d'un jupon. On la dispose à la ceinture d'un manière plus ou moins volumineuse, plus ou moins large en hauteur. La dimension indique le rang : pour le paria, le *comboye* ne doit pas dépasser le genou. Le béret est un insigne de noblesse interdit aux gens du peuple. Les classes inférieures s'entourent simplement la tête d'un mouchoir, en laissant le sommet à nu. Le souverain conférait jadis le privilège de porter des bas et des souliers. La prohibition de se parer d'ornements en or et en argent est scrupuleusement observée. Le climat, fort inégal dans l'île, est plus rude dans la province de Kandy ; aussi la population y est-elle plus vigoureuse : les épaules sont fortes, la poitrine large, les jambes courtes sont musculeuses. Ces Singhalais ont conservé une énergie et une indépendance rare chez les peuples de l'Inde.

Les Singhalais des côtes sont loin d'égaliser en valeur ceux de la partie centrale ; quoique leur intelligence se soit développée au contact des Européens, c'est une population fort indolente dont on n'a jamais pu vaincre la mollesse. L'énergie lui manque ; elle a d'ailleurs peu de force physique. Ses défauts (et on lui en prête beaucoup) semblent être la conséquence de la tyrannie des gouvernements qui, depuis des siècles, ont pesé sur elle. Les Singhalais du littoral sont de taille moyenne ; leurs membres, quoique bien proportionnés, sont grêles ; leurs traits sont fins et efféminés, le teint cuivré, les cheveux lisses et très noirs ; les femmes, dit M. Grandidier, ont une taille élancée et svelte, dont la souplesse est pleine de charmes.

N<sup>os</sup> 3, 4, 5 et 7.

Singhalais des côtes appartenant à la classe bourgeoise. Leur costume est en rapport avec la chaleur du climat et avec leurs habitudes sédentaires. Les hommes portent le *comboye* coloré, tombant jusqu'à la cheville ; une petite veste, ouverte sur la poitrine, laissant voir le linge du corps, complète l'habillement. Ceux des classes peu aisées ont la poitrine nue. On chausse la sandale ou l'on va pieds nus. Le costume est en coton et fort léger. La tête est toujours découverte ; les cheveux, conservés dans toute leur longueur, sont relevés en arrière en forme de chignon, et retenus dans la partie supérieure par un peigne d'écaïlle travaillée, s'élevant au-dessus de la tête d'une façon très apparente ; un autre peigne de moindre dimension, semi-circulaire, ramène les cheveux en arrière du front. Cette coiffure masculine, ou tout au moins l'habitude de porter la chevelure longue et massée, paraît bien antique, puisque Ptolémée, il y a plus de dix-sept siècles, désignait les habitants de Ceylan sous le nom d'*hommes aux cheveux de femmes*. Les femmes n'emploient pas les deux peignes dans l'arrangement de leur chevelure. Leur costume est le même que celui des hommes, sauf la substitution à la veste d'un canezou qui, comme on peut le voir dans le costume de la classe moyenne, est assez mal ajusté. Les individus des deux sexes portent des boucles d'oreille et quelques bijoux d'or et d'argent. C'est la coutume dans toutes les classes d'emprunter des vêtements et des bijoux pour aller en visite ; la pénurie est telle dans les classes inférieures, qu'il est peu de ces indolents Singhalais possédant un vêtement complet.

N<sup>os</sup> 6, 8, 9, 10, 11 et 12.

Indous du Deccan méridional.

Ils ont pour la plupart la peau très luisante, par suite de l'habitude de s'oindre la tête et de se frotter le corps d'huile de sénévé, plusieurs fois par jour, pour combattre la transpiration. Les hommes ont presque tous la tête rasée, sauf dans quelques castes où, pour des motifs religieux, on garde une touffe à l'occiput ; les femmes portent les cheveux retroussés par derrière, formant un simple nœud ; il n'y a que les veuves en deuil ou les femmes punies pour quelque délit qui aient la tête rasée. Les Indous et même les musulmans portant leur barbe sont

en petit nombre, mais presque tous ont des moustaches soigneusement entretenues.

Les femmes du Bengale, du Bahar, d'Orrissah portent toutes le *sari*, voile dont elles se drapent et se couvrent la tête à l'approche des hommes, même dans leur maison.

N° 6.

Indou du menu peuple vêtu et coiffé, à l'ordinaire, de toile de coton.

N° 8.

Indou de classe plus relevée. — Son pantalon est de soie; le reste, de cotonnade imprimée. Son turban élevé est peut-être l'insigne de quelque affiliation religieuse. Parmi les Banyans, les Bhatiyas portent un turban de haute forme avec une petite corne sur le front: ils appartiennent à la secte djaine.

N° 9.

Femme indoue, vêtue à la musulmane. — Sa coiffure, espèce de béguin, est de soie et d'or. Elle porte le *sari* sur l'épaule. Tout est en cotonnade.

N° 10.

Serviteur musulman. — Gilet en soie; le reste en coton, y compris le parasol.

N° 11.

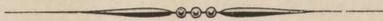
Indou de Pondichéry, également vêtu de coton, ainsi que la servante sa voisine.

N° 12.

Servante indoue. — Le *sari* est drapé autour du corps en passant par-dessus l'épaule.

Les n°s 1, 2, 3, 4, 5, 7, d'après les photographies rapportées par M. Grandidier, qui se trouvent au Muséum de Paris. Les n°s 6, 8, 9, 10, 11, 12, d'après les dessins et photographies du Musée des colonies formé par le ministère de la marine française.

(Voir pour le texte: Voyage dans les provinces méridionales de l'Inde, par M. Alfred Grandidier (Paris, 1864). (La relation si précise de l'exploration de l'île de Ceylan, écrite par ce voyageur, nous a été du plus grand secours.) — An historical, political and statistical Account of Ceylan and its dependencies, by Charles Pridham, Londres, 1849, 2 vol. in-8°. — Ferrari, etc.





ASIE

ASIA

ASIEN



IMP FIRMIN DIDOT et C<sup>o</sup> PARIS

Brandin lith.



# ARCHIPEL ASIATIQUE

## MALAISIE. — ARMES OFFENSIVES ET ÉTENDARD

N<sup>os</sup> 1, 2, 3, 6, 7, 8, 9, 10.  
 Kris avec deux gaines.  
 N<sup>o</sup> 4.  
 Étendard.  
 N<sup>os</sup> 11, 15, 16, 18, 19, 23.  
 Javelots, lances et pertuisanes.

N<sup>os</sup> 5, 14, 17, 21, 22.  
 Armes plus compliquées, de même nature que les précédentes.  
 N<sup>os</sup> 12 et 20.  
 Pertuisanes indiennes.

La Malaisie comprend les îles Philippines, Moluques, Célèbes, Bornéo, Sumatra, Java, Timor, etc., toutes habitées par les Malais. C'est une grande section de l'Océanie, qu'on appelle aussi *archipel asiatique*, d'*Asie* ou d'*Orient*. Les Malais, qui occupent un espace des plus considérables, sont considérés comme les débris d'un ancien monde qui s'est écroulé. Dans l'archipel d'Asie, leurs armes même portent les traces de leur ancienne civilisation. Ce sont aujourd'hui des mahométans qui se souviennent pourtant du bouddhisme qu'ils ont jadis pratiqué; les figures dont ils aiment à relever les décorations qu'ils emploient en sont la preuve, et sans aller dans l'île de Bali examiner les monuments imposants d'un âge inconnu de leurs ancêtres javanais, on peut s'en assurer à la simple inspection du manche d'un kris, représentant quelque vieille idole, ou de la hampe d'un étendard à queue flottante. Les armes de la Malaisie, faites souvent avec un véritable goût d'artiste, sont parfois produites avec des moyens dont l'insuffisance étonne, et il faut à ceux qui les fabriquent une adresse particulière. Dampierre, qui en 1586 fut frappé de l'état de l'industrie à Mindanao, l'une des Philippines, y constatait que les orfèvres n'avaient que de mauvais outils, et ne possédaient ni étau ni enclume; qu'on y battait le fer même sur une pierre extrêmement dure ou sur un vieux morceau de canon, ce qui ne les empêchait pas de faire des ouvrages finis. De fait, les armes les plus anciennes sont encore estimées comme étant travaillées avec un goût supérieur.

Le poignard malais, le *kris* est une arme qui se pousse en avant, à lame droite ou à lame flamboyante; il s'en rencontre cependant de plus grande dimension que d'ordinaire, où les deux systèmes sont combinés et dont la lame presque droite est ondulée vers la pointe. Le kris est quelquefois empoisonné avec la résine de l'ipas. Tout Malais qui n'est pas serf porte toujours sur lui cette arme travaillée avec un soin particulier; il se croirait déshonoré s'il sortait de sa maison sans l'avoir.

Avec le costume militaire, on porte trois kris : le premier a été acquis par l'officier qui le porte, le second provient de ses ancêtres, et le troisième lui a été donné par le père de l'épousée au moment du mariage. Deux de ces poignards sont placés des deux côtés de la ceinture, le troisième par derrière; sans compter l'épée suspendue au côté gauche par un baudrier. Dans le costume de cour, où les épaules, les bras et tout le torse jusqu'à la ceinture sont à nu, on a un seul kris au côté droit, et un couteau, appelé *wedung*, au côté gauche.

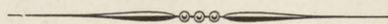
Il n'y a guère de distinction importante entre les différentes classes que dans la manière de porter le kris.

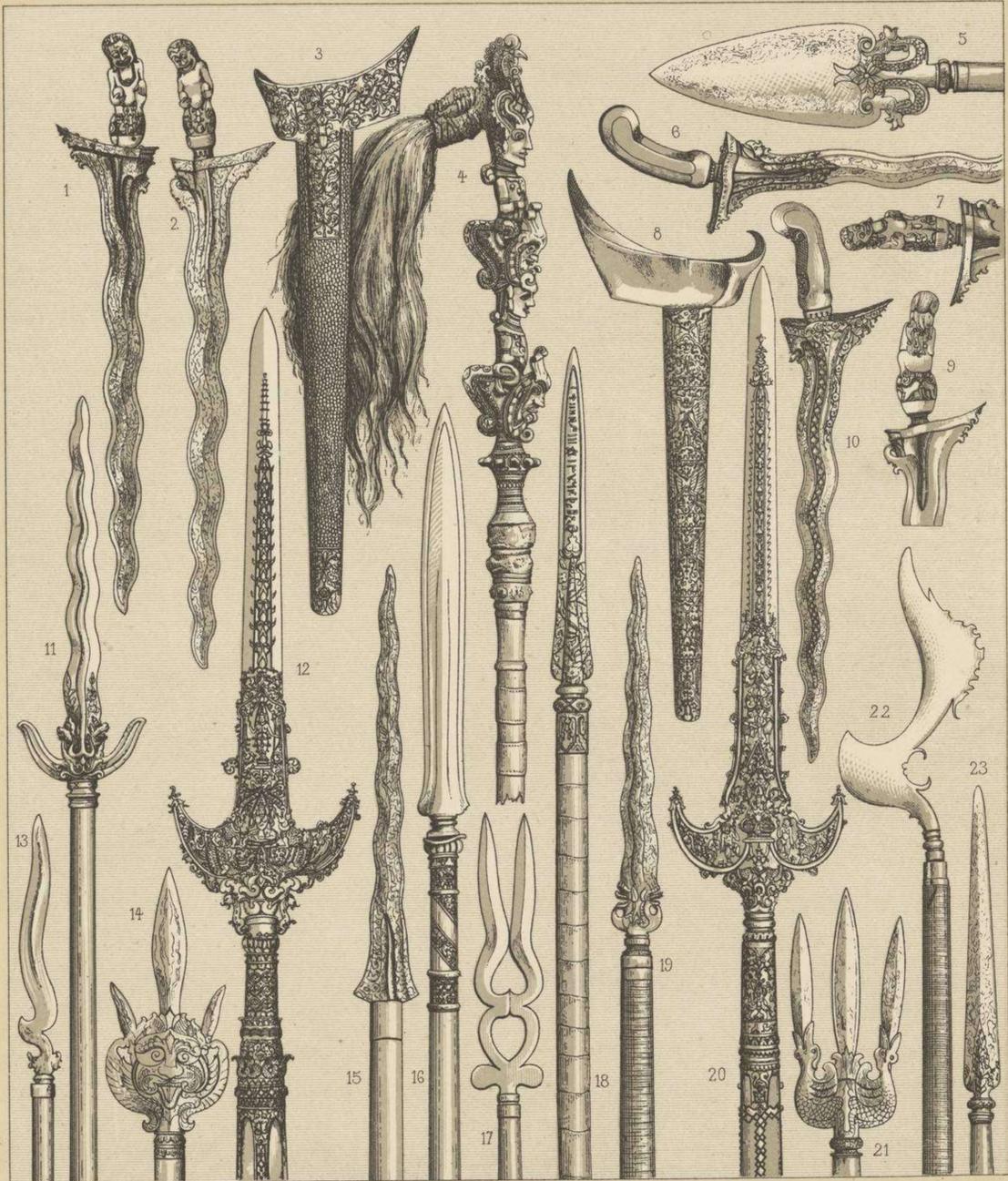
Les poignées se font de toutes sortes de matières résistantes, or, argent, cuivre, ivoire, ébène, bois blanc, ciselées ou sculptées avec finesse; quelquefois même elles sont repercées; ou encore on les fait très simples, en corne, en bois uni, pour qu'elles soient bien en main. Les lames fortes, en général d'un damas ronçoux, très dur, sont plus ou moins chargées d'or ou d'argent. Les fourreaux ou gânes sont souvent aussi finement travaillés. Leur large ouverture a pour but de retenir le poignard à la ceinture, car ils ne sont pas fixés autrement. On les fait en bois incisé de délicates ornements, ou on les recouvre de riches étoffes, de lames métalliques, de la peau de quelque reptile.

Les lances sont à fer long, droit ou flamboyant, à forte arête, rappelant les lames du poignard; la douille en est plus ou moins profonde. Parmi les damasquinures, on voit souvent des inscriptions; les hampes sont en bois de fer, uni, sans ornements, ou de bambou. Parfois la partie supérieure est enrichie d'une garniture de cuivre ou autre métal couvert de dessins. D'autres fois, comme la hampe de l'étendard, elle est entourée de viroles clouées qui, tout en contribuant à la solidité, forment un décor alternant. Les] damasquinures sont du même genre que celles du kris : d'or, d'argent, ou simplement gravées.

Les autres armes à lame unique (n<sup>os</sup> 5 et 13), à deux pointes (n<sup>o</sup> 17), ou fourchues en trident (n<sup>o</sup> 21), ou montées de la mâchoire de quelque grand animal, réunissent à des degrés divers les caractères de notre fauchart du moyen âge et de la massue, et semblent tout à la fois des armes d'estoc et de taille. Quant aux deux pertuisanes indiennes dont nous donnons toute la partie supérieure, ce sont deux armes de la forme la plus élégante et d'une admirable ciselure qui font bien voir, par la fermeté de leur dessin et la richesse de leur décoration, que les artisans malais n'étaient que les élèves de ceux qui ont créé ces beaux types. Ces deux armes sont en Europe depuis 1727.

(Documents photographiques provenant des musées d'Allemagne.)





ASIE

ASIA

ASIEN



IMP. FIRMIN DIDOT et C<sup>ie</sup> PARIS

Renaux del.

135-136



# ASIATIQUE

## COIFFURES. — LE TURBAN.

TYPES PERSANS, AFGHANS, INDIENS, TURCOMANS, YLIATES, ARABES ET KURDES.

La Molette.					L'Entonnoir.				
1	2	3	4	5	16	17	18	19	20
6	7	8	9	10	21	22	23	24	25
11	12	13	14	15	26	27	28	29	30

Les Orientaux possèdent au plus haut degré l'art de draper le turban ; mais, quoiqu'il existe une véritable tradition sur la manière d'enrouler le turban sur le tarbouch, tradition ottomane, les différents enroulements qui figurent ici font assez voir, par leurs aspects variés, que la disposition du turban est loin d'être toujours la même, et que sa physionomie se modifie très sensiblement, par suite des coutumes et des modes locales, et aussi, dans une mesure plus ou large, selon les milieux, en raison du caprice personnel.

En retraçant la manœuvre qu'exige l'enroulement du turban ottoman, celui qu'on peut appeler de type régulier, on sera d'autant plus à même d'apprécier les écarts qui existent dans la pratique. Notre n° 17 offre un exemple du genre de l'enroulement ottoman ; l'individu représenté est un descendant du prophète : il porte un turban vert, indice caractéristique de sa filiation directe. C'est un *Yezdi*, habitant de la ville de Yezd ou Jezd, en Perse.

L'étoffe d'un turban est ordinairement un carré long, quelquefois de quinze ou seize pieds. Il faut être deux pour le rouler convenablement ; une des personnes tient à deux mains une extrémité du carré par les coins, tandis que l'autre tient dans une seule main le coin opposé du bas, l'étoffe étant dans un plan vertical, de manière que le coin supérieur retombe de lui-même et se replie suivant une diagonale. Chacune des deux personnes tournant simultanément l'étoffe en sens inverse, comme pour tordre un linge mouillé, la torsion s'opère. Pour ajuster cet enroulement sur la tête, on saisit de la main gauche le bourrelet, dont on laisse dépasser hors de la main, du côté du petit doigt, une longueur d'environ deux mains ; en place le rouleau sur la tempe près de l'oreille gauche, tandis que le bourrelet tourne derrière la tête, en couvrant presque entièrement l'oreille droite et biaisant sur le crâne après deux ou trois tours parallèles et le reste des tours en sens opposé ou en croix, de manière à couvrir l'oreille gauche, et en continuant jusqu'au bout du bourrelet, dont on fixe l'extrémité posée en premier sur cette tempe et sur le tarbouch ; on la passe au-dessus du turban, ce qui en forme comme une embrasse consolidante. Le tarbouch doit être préalablement très enfoncé sur les oreilles pour plus de solidité ; toutefois, cette nécessité est plus ou moins grande, selon la conformation de la tête. Rappelons que, pour les Orientaux ôter le turban est un acte irrespectueux.

PERSE.

N<sup>os</sup> 1, 10, 15, 16, 17, 19, 20, 21 et 25.

N<sup>o</sup> 1. Persan, coiffé du *coula* en peau d'agneau. — Le sommet de ce bonnet conique, noir au dehors, est le plus souvent enfoncé sur le devant. C'est l'antique coiffure nationale des Perses, celle que l'on retrouve sur les anciens monuments. Le grand *coula* est remplacé généralement aujourd'hui par le petit bonnet de peau d'agneau noire; il est cependant toujours porté par certaines gens, entre autres par les marchands du bazar.

N<sup>o</sup> 10. *Baktiani* du Louristan. — Calotte de feutre, recouverte en partie d'un enroulement en manière de turban sans épaisseur, d'un arrangement particulier. C'est d'un anneau d'où pendent des glands, le tout en passementerie de fils métalliques, que partent les évolutions de l'étoffe entourant la calotte; cet anneau se pose sur le côté gauche et sert d'agrafe centrale pour le passage et les retours des replis; l'étoffe, maintenue en place par la pression du tour supérieur, s'étale à l'arrière de la calotte, le bout pendant, retombant librement sur l'épaule. C'est ordinairement une espèce de cretonne que l'on emploie pour cet arrangement, qui n'est pas sans grâce.

N<sup>o</sup> 15. Arabe nomade, Yliate. — L'origine de ces populations est tartare. Ce sont des pasteurs vivant sous la tente, changeant de place suivant les saisons et les besoins de leurs troupeaux qui font leur richesse. Ceux d'entre eux qui ont quitté la vie nomade pour s'adonner à l'agriculture ne sont qu'en petit nombre. Le bonnet représenté est en feutre; la forme de cette coiffure en pointe est caractéristique et assurément de la plus haute antiquité; on y trouve tout à la fois le rudiment du grand *coula* et du bonnet pointu tenant de la mitre, que l'on voit aux n<sup>os</sup> 24 et 25.

N<sup>os</sup> 16, 19, 20 et 21. — Jeunes femmes yliates, dont la dernière porte une parure de fiancée. (Voir pour l'ensemble du costume de ces dames, pl. Perse, le n<sup>o</sup> 9 de celle ayant pour signe le nœud de ruban, et les n<sup>os</sup> 1 et 2 de celle ayant pour signe le Chat). — Le nom de Turcomane appliqué au premier de ces exemples, une fiancée, fait ressortir ce que ces voisins ont de commun entre eux. Les pérégrinations des Yliates s'étendant de la Turcomanie aux frontières de la Chine, les modes de leurs femmes se sont naturellement empreintes de contacts divers, du turcoman et du persan principalement. Rappelons que les Yliates ne sont pas recluses et se montrent sans voile aux étrangers. La coiffure des femmes yliates, tout en ayant des principes communs, n'exclut pas le caprice; la mousseline qu'elles y emploient est disposée avec une certaine liberté; droite sur le front, la masse de ce tissu présente sur le devant une figure plus ou moins proche de l'enroulement croisé du turban; mais ce n'est qu'une apparence, et l'étoffe légère tombant par derrière, y flotte dans sa liberté et son ampleur comme un voile. Ces femmes, ayant pour la plupart de fort beaux cheveux, font volontiers montre de leur chevelure. Celles qui s'en parent la disposent de la manière suivante: les cheveux, tombant sur le front, y sont coupés courts, à l'exception de ceux qui couvrent les tempes; les deux masses latérales formant un seul flocon, ramenées sur le devant, cachent l'oreille, et tombent de chaque côté du cou, en s'épandant sur le haut de la poitrine; ces deux grands flocons sont ce qu'on appelle les *oreilles de chien*. Le principal de cet arrangement, dont les oreilles de chien ne sont pour ainsi dire que des complémentaires, consiste dans les deux grosses nattes de cheveux qui, partant de chaque côté de la tête et relevées vers son sommet, forment comme un double croissant qui sert à contenir le voile. Ces nattes jouent le premier rôle, parce qu'elles se portent seules au besoin, quand l'Yliate, pour une raison ou pour une autre, ne croit devoir exhiber que cette partie de sa chevelure. C'est à ces nattes, avec ou sans les oreilles de chien, que s'attache la bijouterie en pendants qui, par sa position au delà de celle d'une parure d'oreille, donne à l'ensemble de la coiffure l'ampleur d'un caractère particu-

lier qui la distingue. La frisure des oreilles de chien est celle qu'en Perse on appelle la frisure à ondes longues; on n'emploie que de l'eau pour y préparer les cheveux. Les Orientaux attachent d'autant plus de prix à la beauté de la chevelure de leurs femmes que la plupart d'entre eux se privent de cet ornement.

La coiffure de la fiancée, n<sup>o</sup> 21, est en grande partie tressée de fils d'or; le sommet en est couronné d'extrémités de plumes de paon. Elle recouvre une chevelure qui tombe en liberté, en se divisant en longues mèches qui s'épandent sur les épaules et dans le dos. Les oreilles sont ornées de larges boucles enrichies de perles.

N<sup>o</sup> 25. Derviche du sud de la Perse. — (Voir pl. Perse, au signe du Nœud de ruban, n<sup>o</sup> 8, l'ensemble du costume d'un jeune derviche de Chiraz). — Les *derviches* ou *dervis*, c'est-à-dire *pauvres*, en persan, sont des espèces de moines musulmans qui s'appelèrent d'abord *soffis* et *fakyr*s. — C'est une classe d'êtres qui font d'un déplacement constant à peu près le but de leur vie; ils ne se bornent pas à parcourir la Perse, et vont sans hésiter à Calcutta, comme ils viennent à Constantinople ou au Caire. Les pérégrinations ne leur coûtent absolument rien; ils sont en grande vénération. M. de Gobineau a laissé sur leur compte ce témoignage, c'est que, si parmi eux il y a bon nombre de vagabonds purs et simples, çà et là on y rencontre de véritables perles. Beaucoup de derviches en voyage vont la tête nue, ne se distinguant des autres voyageurs que par leurs longs cheveux. Il y en a de plusieurs sortes; les uns portent le bonnet rouge, brodé, en soie de couleur, de maximes édifiantes; d'autres sont coiffés du bonnet pointu avec un turban souvent brodé de lettres noires, exprimant des sentences ou invocations saintes. Quant à la chevelure, la plupart la coupent, quelques-uns seulement en conservent une partie qu'ils laissent flotter. Parmi ceux qui la conservent, il en est qui la relèvent en chignon. En Perse, les simples derviches ont la robe bleue. Notre n<sup>o</sup> 25 porte le bonnet pointu en feutre enrichi de broderies en soie. Le léger turban à bouts retombants qui encercle ce bonnet est en corde de poil de chameau. La chevelure de cet homme est disposée selon une mode persane; elle est rasée depuis le front jusqu'à la nuque, en laissant de chaque côté une mèche de cheveux qui retombe en large frison sur le cou. On appelle aussi ces masses latérales des oreilles de chien; leur apprêt et leur frisure à grandes ondes sont les mêmes que ce qu'on a vu chez les femmes yliates. Les derviches, en général, portent toute leur barbe.

HINDOUSTAN.

N<sup>os</sup> 6, 8, 22 et 24.

Les turbans varient dans l'Inde comme dans les autres parties de l'Asie. On y porte le turban de laine, de soie ou de mousseline. Non seulement sa figure se modifie selon les localités, mais le turban est de dimension différente selon les castes et les sectes. Le *kinkab* est l'étoffe brochée d'or et d'argent dont on fait les turbans riches. On porte beaucoup de turbans blancs parmi le populaire; mais sous ce rapport, comme sous tous les autres, il n'y a rien d'absolu: à Madras, la tête est toujours couverte d'un turban de couleur; quelques derviches de la secte de Rifah, qui portent le turban de laine ou de mousseline, ne les ont jamais autrement que de couleur noire ou olive foncé. Notre n<sup>o</sup> 6, dont l'origine locale ne nous est pas désignée avec précision, appartient aux régions de l'Hindoustan voisines de l'Afghanistan; son turban est en toile et s'enroule sur une calotte de feutre.

N<sup>o</sup> 8. *Parsi*, ou guèbre de Bombay. — Son turban en mousseline se dispose sur le bonnet en peau, souvenir direct et typique de l'origine nationale.

N<sup>o</sup> 22. *Indien Thug*. — Le turban de cet homme est en mousseline; il est son unique coiffure. Les *Thugs* ou *Thags*, donnés comme une association occulte de sombres fanatiques, les étrangleurs de l'Inde,



ASIATIQUE

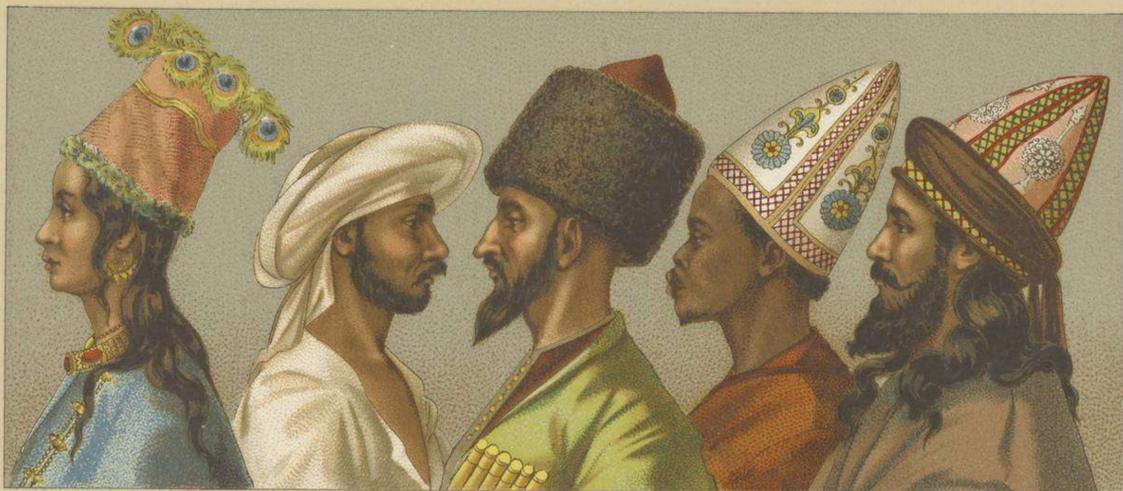
ASIATIC

ASIATISCH



IMP. FIRMIN DIDOT et C<sup>ie</sup> PARIS

Percy lith.



ASIATIQUE

ASIATIC

ASIATISCH



IMP. FIRMIN DIDOT et C<sup>ie</sup> PARIS

Percy lith.

ne sont, en réalité, selon M. de Jancigny, qu'une nombreuse espèce de voleurs; continuellement en route, affublés chaque jour d'un costume nouveau, insinuants, ils se font admettre dans la compagnie des voyageurs et les accompagnent jusqu'à ce qu'ils trouvent l'occasion de leur administrer une drogue assoupissante, ou de les étrangler. Ils n'ont qu'un seul scrupule, c'est de ne pas verser le sang, comme ils n'ont qu'un but, qui est de dévaliser les gens; ils enterrent du reste leurs victimes avec tant de soin qu'en général on ne sait ce qu'elles sont devenues. Bhavâni est leur patronne, et ils lui offrent toujours une partie de leur butin.

N° 24. *Derviche indien*. — Ce qui est dit ci-dessus du caractère de ces moines dispense d'y revenir. Le bonnet pointu de celui-ci est de cachemire: il est brodé en soies de couleurs diverses.

#### AFGHANISTAN.

Nos 2, 5, 9, 14, 27, 28, 29 et 30.

L'Afghanistan ou royaume de Caboul est dominé par une race de gens auxquels on donne le nom d'Afghans, mais qui se nomment eux-mêmes *Pouschtoun*, au pluriel *Pouschtouch*. Ce sont des tribus agricoles et nomades qui se sont établies là, après avoir vaincu les habitants du pays. Ils ont conservé leur organisation primitive; chaque tribu a son chef ou kan et est indépendante en principe. En réalité, les révolutions étant fort nombreuses parmi ces populations, les tribus se groupent pour reconnaître un roi ou un chef suprême. Au point de vue du costume, il n'est pas indifférent de connaître cette organisation politique qui explique, par exemple, le mélange qui donne tant de pittoresque aux villes de l'Afghanistan; chacun y porte le costume et conserve les habitudes du pays où il est né. Les quelques types de coiffures représentées ici font pressentir combien l'ensemble du spectacle animé de l'une de ces rues de villes peut offrir de diversité; qu'on ajoute aux causes originaires: les caprices de l'indépendance personnelle, plus larges là que tout autre part en Orient, et l'on se fera une idée de l'aspect varié de ces gens souvent déguenillés. Parmi nos figures, il en est quatre, deux pères et leurs deux fils chez lesquels on peut observer que le turban n'est pour eux un objet de tradition que sous le rapport de la couleur de son étoffe, mais que l'arrangement de ce turban diffère selon le goût de chacun. Le n° 14 est le fils du serdar afghan, n° 27; tous deux portent le turban blanc, mais la disposition comme le volume différent, et pendant que le fils a les oreilles de chien et une fine moustache, le père a les cheveux entièrement rasés et conserve toute sa barbe; enfin le turban du premier est en mousseline, celui du père est en cachemire. Des observations de même nature se peuvent faire à propos du n° 5, père du n° 29; tous deux portent également le turban bleu, rayé en couleur, mais les deux arrangements de tête sont bien différents l'un de l'autre.

N° 2. Turban de mousseline rayée en couleurs, orné d'une petite aigrette, enroulé par-dessus une calotte pointue.

N° 5. Turban en cretonne, posé par-dessus un petit bonnet à joues pendantes.

N° 9. Turban en calicot, enroulé sur la partie supérieure de la calotte de feutre, n'en laissant apparaître que le bas et le devant, ce qui compose une coiffure d'un caractère véritablement original.

Ce qui concerne le n° 14 est indiqué ci-dessus, ainsi que pour le n° 27, qui a, lui, le bonnet en feutre pointu et à petites côtes. Ces deux types sont de la ville d'Hérat.

N° 28. — Celui-ci, qui est vêtu de gros drap, a un turban de cotonnade. Enfin le n° 30, qui a aussi un turban de même valeur, enroulé tout différemment, dont les bouts tombent librement par derrière, porte la chevelure à la persane, c'est-à-dire, comme on l'a vu, rasée du front à la nuque, ne conservant que des masses latérales.

#### TURQUIE D'ASIE.

##### Baghdad.

Le turban est en mousseline. Le nom de mousseline, donné au *dulbend*, lui vient de Mossoul, parce que les premières étoffes qu'on a connues en Europe venaient de cette ville, l'une des principales du vilayet de Baghdad. On y en fabrique encore aujourd'hui de grandes quantités. Les Persans, toujours assez nombreux à Baghdad, habitent presque tous la rive droite du Tigre qui divise la ville en deux parties. Le n° 3 représente un évêque catholique de Senna, ville située à cinquante lieues de Baghdad.

#### PAYS DES TURCOMANS.

N° 11. — Les Turcomans sont un peuple de la famille turque, répandu dans le Turkestan, l'Afghanistan, le royaume d'Hérat, la région caucasienne de l'empire russe, la Turquie d'Asie et dominant dans la Perse. On donne souvent le nom de *pays des Turcomans* à la contrée asiatique comprise entre la mer Caspienne, le lac Aral, et le khanat de Khiva. C'est une race très mêlée. Les hommes ne portent pas le moindre ornement, sauf les jeunes gens qui se parent quelquefois d'une cornaline, montée en manière de broche, et servant à fermer le col de la chemise. La coiffure que notre exemple montre est un bonnet en peau d'agneau noire, de la forme du *pileus*.

#### DAGHESTAN.

Nos 18 et 23. — Le Daghestan ou gouvernement de Derbend est une province de l'empire russe, ayant à l'est la mer Caspienne, au sud et à l'ouest les gouvernements de Bakou et de Tiflis. Le Daghestan est habité par plusieurs peuples distincts, les Lesghiz ou Lesghiens, les Kouinuks, les Nogaïs, des Arabes et des Juifs. Le n° 18 est de Derbend, au sud de la mer Caspienne; le n° 23, est un Lesghien.

#### KURDISTAN.

Nos 7, 12, 13 et 16.

Le gros de la nation kurde habite aujourd'hui le pays des montagnes qui s'étend à l'est du Tigre, au sud des lacs de Van et d'Ourmiah. C'est le territoire où les historiens et les géographes placent les *Carduques*, *Gordiens* ou *Gordiëniens*. En Persan, *kourd*, *gourd*, veulent dire: fort, vaillant. Les Kurdes en prenant ce titre, auraient fait, selon M. G. Perrot, comme les Francs, comme les Germains et d'autres peuples encore; leur nom ne serait qu'une épithète louangeuse, une naïve expression de leur confiance en leur énergie et leur courage. S'il est vrai que les Kurdes soient les anciens Carduques, et si ce sont toujours les mêmes montagnards qui ont vu passer à leurs pieds toutes les invasions sans jamais être délogés, il faut convenir que leur nom de vaillants est largement justifié. Aujourd'hui une partie du Kurdistan dépend nominalement de la Turquie, et l'autre, non moins nominalement, de la Perse; mais pachas turcs ou gouverneurs persans, chargés de prélever de faibles tributs, n'insistent guère quand ces montagnards font la sourde oreille et se montrent récalcitrants. Les Kurdes sont redoutables et ne se contentent pas, en cas de désaccord, de rester sur la défensive: ils désolent les plaines par de rapides incursions, et sur toutes les routes voisines, les passants sont détroussés, les caravanes arrêtées par de hardis cavaliers, armés de la lance et du fusil.

N° 7. Kurde coiffé d'un fez avec puskul sur lequel est enroulé un léger turban de foulard.

Nos 12 et 13. Kurdes avec la coiffure du costume de guerre. — La calotte damasquinée et à pointe aiguë est ornée de trois plumes de

paon; elle soutient un camail de fer indépendant de la cotte de mailles, et se divisant sur le devant pour ne pas gêner les mouvements de la tête. Ce casque porte à l'avant un nasal qui s'abaisse ou

se relève à volonté, comme on peut le voir en nos deux exemples. N° 26. Kurde d'Ourmiah. — L'enroulement bizarre de cette coiffure est un composé de foulard et de cotonnade.

Cette suite de coiffures asiatiques fait aujourd'hui partie du Muséum d'histoire naturelle de Paris, à un titre qu'il importe de signaler. Les types, si différents les uns des autres, des hommes qui y figurent ont été relevés sur place, au point de vue anthropologique, c'est-à-dire avec le soin particulier du tracé de l'angle facial et du rapport des traits entre eux, sans compter les mesures crâniennes dont les chiffres (que nous n'avions pas à reproduire) accompagnent d'ordinaire ce genre d'études. Cette œuvre remarquable de M. le colonel Duhouset, à qui nous en devons la communication, est reproduite ici aussi scrupuleusement que possible. Nos réductions, fac-similés de grandeur, et réduites photographiquement, sont exactement pour la sincérité des lignes ce que sont les originaux eux-mêmes.

*Voir pour le texte: M. de Gobineau, Voyage en Perse. — M. Em. Duhouset, les Chasses en Perse. — M. de Blocqueville, Quatorze mois de captivité chez les Turcomans. — M. Basile Vereschaguine, Voyage dans les provinces du Caucase. — M. Alf. Grandidier, Voyage dans les pays méridionaux de l'Inde; ces divers voyages parus dans le Tour du Monde, Paris, Hachette. — Jacquemont, Voyage dans l'Inde, Paris, Didot, 1835-1844, 6 vol. — Hamdy-bey et de Launay, Costumes populaires de la Turquie, Constantinople, 1873. — Xavier Raymond l'Afghanistan, Univers pittoresque, 1841. — G. Perrot, les Kurdes de l'Haïmaneh. Revue des Deux-Mondes, 1863. — Le Magasin pittoresque, 1841.*





la tasse ou on y puise avec la cuiller de bois léger qui se trouve sur la nappe. La servante avec son évent est là pour faire de l'air et chasser les mouches. Après l'ablution des mains, la pipe et le café complètent le repas.

On en fait ainsi deux par jour, sur les onze heures du matin et vers le coucher du soleil; le second plus abondant que le premier. L'aliment le plus usité est le riz, que l'on mange ordinairement en pilau, c'est-à-dire peu cuit et un peu sec. La composition de ce mets est souvent très-compiquée chez les gens aisés; on y fait entrer des oignons, du sel, du poivre, du girofle et aussi de la cannelle, du cardamome, du fenouil. Parfois on y ajoute des amandes pilées, des raisins sans le pépin, des pois rôtis, bouillis, des haricots verts, le *mach-pilove*, cuits à l'eau; on l'arrose de beurre, enfin on le décore en le colorant avec du safran, de la garance, de l'épine-vinette et en y traçant divers dessins parsemés de petits haricots ou de pois disposés symétriquement. On mange souvent le pilau avec l'*yugurt*, lait caillé légèrement aigri, ou encore avec le suc des cerises, des mûres, des grenades.

Les sucreries et les pâtisseries sont parfumées avec des essences de toute sorte. Les Persans excellent dans leur confection, ainsi que dans celle de leurs sorbets.

( Documents communiqués par M. le colonel Duhouset.)

---



PERSE

PERSIA

PERSIEN



IMP FIRMIN DIDOT et C<sup>o</sup> PARIS

Urrabiotta lith.



# PERSE

---

## SERVICE INTÉRIEUR DE LA MAISON

8	1	2	9	
5	4	3	6	7

Les Persans riches ont un nombreux personnel domestique où chacun a des fonctions spéciales. Parmi les servantes, les unes sont esclaves, les autres sont louées temporairement, en vertu d'un marché qui a lieu devant le juge. Les fonctions qui concernent la préparation du café, celle du thé, ainsi que celle du *kaléan*, sont des plus capitales.

Le café est d'un usage général, connu en Perse de temps immémorial; il y est d'une production abondante, à bas prix, et on en prend à chaque instant de la journée. — La servante n° 1, chargée de cette préparation, est ici entourée de tous les ustensiles nécessaires. — On commence par faire griller le grain sur une passoire, on le porphyrise ensuite au moyen d'un cylindre ou d'un pilon; la poudre rendue impalpable doit bouillir deux fois dans la cafetière à longue queue; deux gouttes d'eau fraîche précipitent le marc et clarifient cette boisson qui est servie bouillante, sans sucre, dans de petites tasses en porcelaine de Chine (1), contenues dans d'autres tasses d'argent. En voyage, les amateurs l'emportent en poudre, mêlé avec du miel; cela forme une espèce de confiture à laquelle les gourmets ajoutent encore quelque peu d'opium.

La servante n° 2 est également entourée de tous les vases dont elle a besoin pour préparer le thé, l'entretenir et le servir bouillant. Le *samovar* est le principal de ces récipients. Le thé est offert aux visiteurs avec du sucre, dans des tasses avec soucoupes en verre. La servante n° 3 sert le café.

Quant au service du *kaléan*, il est non moins actif. Le tabac que l'on consume dans cette pipe est ordinairement le tabac de Chiraz, très doux et qu'on lave encore trois ou quatre fois avant de s'en servir. Le *kaléan* doit être essayé; car il ne faut pas que l'eau de la carafe monte à la bouche du fumeur. C'est ce que fait le domestique

(1) Cette porcelaine, dite de Chine, se fabrique à Chiraz, à Metschad, à Yezd, à Kerman et dans un bourg de la Caramanie, appelé *Zarang*. (Ferrari.)

qui l'a préparé, en l'allumant avec un tuyau de bois adapté à la place du tuyau élastique à bout de cristal réservé au maître; ce tuyau de bois est celui qu'on présente aux convives lorsqu'on leur fait la politesse, qui ne doit jamais être refusée, de les faire fumer les premiers. Les femmes, qui fument aussi beaucoup, s'offrent entre elles le kaléan, après le café, lorsqu'elles se rendent visite. La servante n° 4 allume la pipe qu'elle offrira à sa maîtresse ou aux invités (1).

Le n° 5 représente *l'affabeh*, servant à s'humecter le bout des doigts et à se laver la bouche. Le n° 6 offre un rafraîchissement, enfin, le n° 7 apporte une carafe avec de l'eau fraîche.

Des serviteurs masculins remplissent toutes ces mêmes fonctions auprès des invités du mari.

On peut voir par le costume de ces femmes, chargées spécialement du service de *l'endéroum*, ou habitation réservée des femmes, que les Persanes ne portent point de linge de corps, proprement dit : on prend fréquemment des bains chauds; il y en a dans les villes, même dans les villages, à bas prix. Toutes ces servantes ont les doigts des mains et des pieds teints en rouge orange, avec le *henné*.

Le n° 8 représente un jeune derviche de Chiraz; le n° 9, une fiancée turcomane.

L'un et l'autre sont assis selon le cérémonial en usage. Devant un supérieur, on s'assied sur les talons, en tenant les genoux et les pieds serrés l'un contre l'autre; devant son égal, on s'assied les jambes croisées en dedans et le corps droit. La pointe des pieds doit toujours être cachée sous la robe; c'est manquer à la politesse que d'en agir autrement. On salue en inclinant la tête et en portant la main à la bouche, sans jamais lever le turban. On ne s'embrasse que dans les cas extraordinaires, comme par exemple au retour d'un long voyage.

(1) Le *pisch-khedinet*, uniquement destiné à porter, nettoyer et charger le kaléan suit son maître à cheval en portant toutes les pièces de cette pipe dans des fontes attachées à l'arçon de sa selle, la carafe, les tuyaux, la tête, les pincettes, le tabac, et en outre, une grande bouteille remplie d'eau pour le renouvellement, ainsi qu'un réchaud dont le feu est entretenu par de petits morceaux de bois dont on emporte une provision. Ces deux derniers objets sont suspendus à des chaînettes de fer attachées derrière la selle et pendent à droite et à gauche. (*Documents communiqués par M. le colonel Du-houssset.*)



PERSE

PERSIA

PERSIEN



IMP FIRMIN DIDOT et C<sup>o</sup> PARIS

Urrabiéta lith.



# PERSE

---

## DANSEUSES ET MUSICIENS.

5	6	7	9	8
1	2		4	3

Le nom de danseuse et celui de courtisane sont à peu près synonymes en Perse, et servent indistinctement à désigner l'une et l'autre. Les femmes seules dansent; jamais on ne voit un Persan ou un Turc se livrer à cet exercice. Celles qui en font profession sont de basse condition. On les appelle aux noces, aux festins d'apparat et à toutes les fêtes de cérémonie; elles figuraient, il n'y a encore que peu de temps, aux réceptions d'ambassadeurs.

L'air de danse est chanté, comme chez toutes les nations asiatiques, mais non par la danseuse elle-même; c'est une autre femme ou un petit garçon qui chante. Le rythme de ce chant est rarement vif; l'action se compose d'attitudes du corps, de mouvements passionnés et de jeux de physionomie exécutés sur des airs langoureux. Parmi les exercices chorégraphiques, il en est qui sont animés par les développements d'une action suivie où se révèle le génie particulier des Persans. Sans avoir de théâtres, ils prennent, en général, un vif plaisir à faire réciter par des gens exercés à la mimique quelque morceau de l'un de leurs poètes de prédilection, ce qui constitue de véritables représentations dramatiques. La danse de l'abeille est l'une des compositions conçues dans ce goût; c'est une scène exécutée sur un rythme saccadé: la danseuse feint d'être piquée par une abeille et affecte de la poursuivre en se dépouillant successivement de tous ses vêtements; le corps qu'elle exhibe ainsi est souvent couvert de tatouages représentant des fleurs, des palmes, des animaux et jusqu'à de grands reptiles, enroulés aux jambes. Il en est de ces danseuses qui déploient dans cet exercice une souplesse, une agilité incomparables et y exécutent de véritables tours de force.

La figure n° 1 représente une Persane enveloppée du *hyâder* et ayant relevé le *roubend*, attitude qui pourrait servir de prélude à la danse qui vient d'être décrite. On peut voir clairement comment le grand manteau de coton prenant la tête et le corps est maintenu par l'attache croisée sur la poitrine.

Les n<sup>os</sup> 2, 3 et 4 figurent quelques-unes des phases successives de la danse de l'abeille.

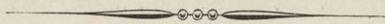
Les n<sup>os</sup> 5, 6 et 7 représentent les musiciens dont les instruments accompagnent la danse. Le n<sup>o</sup> 5 manie le grand tambour de basque, le *bandyn* ou *bendyn*. Le n<sup>o</sup> 6 fait résonner avec les doigts le parchemin du *dohl* ou tambour en bois, et le n<sup>o</sup> 7 accompagne les voix à l'unisson et fait les ritournelles avec le *târ*, guitare légère d'un usage général en Perse.

Le n<sup>o</sup> 8 est l'instrument préféré des chanteurs persans pour l'accompagnement de la voix ; c'est le *kemângeh* ou *kemâncheh*, dont l'archet est une simple baguette de coudrier. Le corps de cet instrument se fait avec du bois de merisier, une noix de coco et même avec une simple gourde : un parchemin ou une peau de bayâd forme la table plate. Les cordes sont en boyau, en crin ou en soie ; une tige de fer traversant le manche et la caisse sonore forme le pied. Les plus estimés de ces instruments se fabriquent à Chiraz ; ils sont plus ou moins ornés d'ivoire ou de nacre.

Le musicien n<sup>o</sup> 9 se sert du hautbois à vent et à anche appelé *zourna* ou *zournay* ; c'est le *zamr* des Arabes. Il est particulièrement destiné aux repas et aux réjouissances.

(Documents communiqués par M. le colonel Duhouset.)

(Voir les voyageurs Chardin, Ollivier. — Ferrario, le Costume ancien et moderne. — Fétis, la Musique chez les peuples d'origine sémitique.)





PERSE

PERSIA

PERSIEN



IMP. FIRMIN DIDOT et C<sup>ie</sup> PARIS

Dambourget lith.



# ASIE

## BIJOUTERIE ORIENTALE.

N° 1.

*Tchaprass.* Agrafe de ceinture en vermeil; filigrane sur fond repoussé; dix-septième siècle. — Cette agrafe est en deux parties inégales; le sujet du milieu appartient à l'un des côtés, et la solution de continuité, qui existe entre les deux sert d'articulation.

N° 2.

Épingle, en forme de palme indienne, en filigrane ajouré; travail persan.

N°s 3 et 4.

*Tchaprass* de ceinturon; travail ancien.

N° 5.

Fragment de *guerdanlik*. Ce collier est en filigrane d'or. Il est composé d'une suite de plaquettes articulées, ayant chacune un anneau mobile supportant une autre plaquette en filigrane ajouré, qui a forme de la palme indienne. (Ce type est fort répandu, et la Juive de Jérusalem a, sur sa robe brodée d'or, des palmes indiennes.)

N° 6.

Ornement de suspension pour un poitrail de cheval; bijouterie turque. Le grand croissant est en os, enveloppé de métal au milieu et à ses deux extrémités. Des grenats ou des perles de verre égalaient la décoration. Le jeu des pièces suspendues à des chaînettes ou à des anneaux mobiles produit un bruit métallique qui est de goût général en Orient. On les trouve en un grand nombre de bijouteries.

N° 7.

Boucle d'oreille dont les pendants mobiles sont ciselés; type arabe.

N° 8.

Boucle d'oreille, en filigrane ajouré.

N°s 9, 10, 11 et 14.

N° 9. Bague en argent. — N°s 10 et 14. Boucle d'oreille et fragment de collier, même parure, également en argent. — N° 11. Autre fragment de collier rayonnant de même matière. Ces bijoux sont de caractère rustique. Les petites boules de la bague, comme celles des colliers et des boucles d'oreilles, sont des grelots que la marche fait résonner.

N° 12.

Bijou de suspension, avec pendants mobiles se terminant en perles de corail, ayant figure de fleurs; travail persan. Ces sortes de bijoux, comme le n° 20, se suspendent aux coiffures principalement.

N° 13.

Boucle d'oreille, aux pendants mobiles composés de perles fines et de perles et de corail; ces pendants tombent droit.

N° 15.

*Halhal*. Bracelet en or, servant aussi d'anneau de jambe; les boules qui y sont suspendues sont souvent des grelots.

N° 16.

*Guerdanlik*. Fragment de collier dont le motif central est une turquoise de forme irrégulière, maintenue dans une sertissure en griffe, et contenant une inscription arabe en intaille. La rangée supérieure de chaque ornement formant le collier est en forme d'S; la suite des motifs se relie par de fins anneaux à libre jeu; la double crosse ciselée est surmontée d'une perle blanche fixée sur une petite rosace; en bas, de délicats anneaux mobiles supportent, tantôt des plaquettes en filigrane ajouré ayant la forme de la palme indienne, ou d'autres plaquettes à contour symétrique, tantôt une espèce de corolle entr'ouverte d'où sort une perle blanche. Ces fins pendants se retrouvent exactement les mêmes dans le collier suivant, qui est, comme celui-ci, un exquis travail persan.

N° 17.

Ce magnifique *guerdanlik* se compose d'une suite de pierres, d'agates précieuses, de forme elliptique régulière, serties en griffes, et contenant chacune le nom d'un iman. D'autres pierres, de même nature et de forme semblable, montées de même, mais de dimensions moindres, sont disposées en pendants, parmi les filigranes et les perles. La fabrication du n° 16 et de celui-ci remonte au seizième siècle.

N° 18.

Fragment d'un collier de caractère rustique, formé d'une suite de motifs semblables en argent doré, suspendus chacun par un double anneau à un cordon de laine. Cet ornement, dont le corps est hexagone, a l'une des formes des bijoux beaucoup plus grands dans lesquels, en Égypte, on renferme des amulettes.

N<sup>os</sup> 19, 22 et 23.

Colliers irradiants à double rangée. Ces guerdanlik de caractère sobre, plus ou moins sévère, sont de famille arabe; ils se composent d'une plaquette centrale au sommet cintré sur une base rectangulaire; le fond en est décoré en filigrane, où se jouent parfois du corail, des pierres, des émaux. Des trous latéraux de cette plaquette, de chaque côté, part un double cordonnet enfilant une suite de motifs semblables, ayant la forme allongée d'un gland d'ornement, plus pressés par le haut que par le bas, de manière à les faire irradier; au bas de chacun de ces glands, se trouve un petit anneau fixe, dans lequel un anneau à libre jeu suspend des glands de figure apparentée aux supérieurs, ou, comme au n<sup>o</sup> 22, des fleurs demi-épanouies en style sculptural. Les glands supérieurs, comme les inférieurs et comme ces fleurs d'ornement, ne sont des rondes-bosses qu'en apparence; leur revers est en plaquette.

N<sup>o</sup> 20.

Bijou de suspension. Son croissant est décoré en filigrane ajouré. Du contour inférieur rayonnent des attaches fixes où passent des anneaux mobiles, d'où pendent de petits disques filigranés et ajourés aussi, en partie; travail persan.

N<sup>o</sup> 21.

Pendant d'oreille, formé d'une petite rosace d'où descendent en rayonnant des chaînettes, supportant un croissant en filigrane ajouré. Ce croissant en or, de même genre que le précédent, a des attaches fixes où passent des anneaux mobiles aboutissant à des piécettes d'argent qui, tombant verticalement, passent les unes sur les autres, résonnant au moindre mouvement, ce qui, comme on l'a vu, est un des grands charmes de la bijouterie pour les Orientaux, et explique les jeux de sequins, de médailles, qui se trouvent accumulés dans un si grand nombre de leurs parures.

Le n<sup>o</sup> 1 provient de la collection de M<sup>me</sup> Jubinal.

Les n<sup>os</sup> 2, 12, 16, 17 et 20 sont tirés de celle de M. Schefer.

Les n<sup>os</sup> 7, 8, 19, 22 et 23 appartiennent à MM. de Beaucorps, Rollin et Feuardent. Ils sont reproduits d'après les photographies de M. Franck, *l'Art ancien*.

Les n<sup>os</sup> 3 et 4 proviennent du Musée de Cluny; le n<sup>o</sup> 6 et au Musée du Louvre.

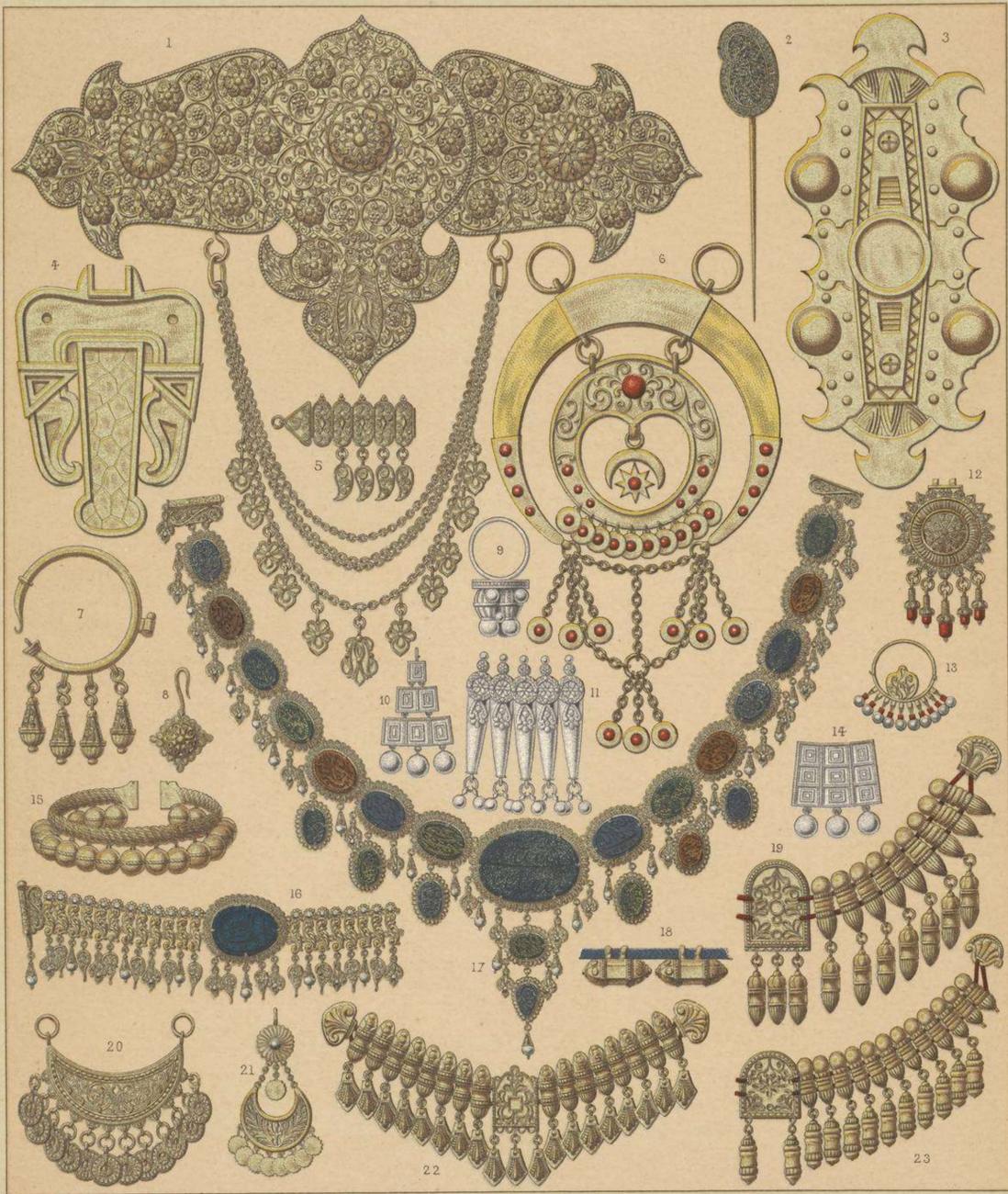
Les n<sup>os</sup> 5, 9, 10, 11, 13, 14, 18 et 21 ont figuré à l'Exposition Universelle de 1878, dans la section égyptienne.

L'échelle de nos réductions, un peu incertaine pour les documents photographiques, se chiffre exactement pour les bijoux relevés par nos soins, comme les n<sup>os</sup> 3, 4, 6, 18, etc.; elle est de 75 mill. pour 140.

La plupart de ces bijoux tiennent plus de l'art de l'orfèvre que de celui du bijoutier. Leur qualité saillante, outre le goût avec lequel ils sont combinés, est la sincérité de leur appareil; jamais l'ouvrier oriental ne recourt au subterfuge d'un aspect trompeur par un artifice de construction. Le choix de la matière première étant fait, sa qualité reconnue, la mise en œuvre en est toujours rationnelle. Le produit sorti des mains de cet artisan sera toujours d'un usage commode et durable. Sans autre ressource que des combinaisons simples, ses chaînettes auront des souplesses de cordonnet, ses anneaux passés les uns dans les autres auront le jeu facile, de manière que l'ensemble dans toutes ses parties sera d'une élasticité parfaite. Le résultat général est que toute parure à pendants produit, sous l'impulsion des mouvements de la personne qui la porte, de petits chocs, un léger cliquetis qui flatte toute oreille orientale. Cela est d'un goût si répandu qu'on introduit dans les bijoux jusqu'à des petits grelots, comme on l'a vu.

Essentiellement artiste, l'artisan asiatique qui sait combiner des ornements tantôt sobres et sévères, tantôt de caractère élevé et somptueux, parfois splendides, toujours empreintes de grâce et de style, ne pousse généralement pas son ouvrage jusqu'à ce faire matériel qu'en Europe on appelle le tour de main, le fini. Le blaireutage est complètement dédaigné par celui qui veut qu'une œuvre vaille par elle-même, par sa franchise, voire par sa rusticité, comme lorsqu'il s'agit des bijoux populaires.

Les modes actuels de la bijouterie orientale: l'ordre, la symétrie, l'économie des motifs, leur répétition dont les Égyptiens et les Assyriens faisaient si grand usage, l'alternance régulière, sont des principes fondamentaux. Les chaînettes de suspension, les pendants à jeu libre, qui lui donnent tant de grâce et en complètent la physionomie, semblent, comme le genre lui-même, remonter à la plus haute antiquité. Le *plektè*



ASIE

ASIA

ASIEN



IMP. FIRMIN DIDOT et C<sup>ie</sup> PARIS

Spiegel lith.

*anadesmè* trouvé dans les fouilles de la cité préhistorique du mont Hissarlik, ancienne Troade, large bande d'orfèvrerie faisant le tour de la tête, était accompagné de la série des tresses d'or qui pendaient sur le front et les oreilles; ce diadème avait, à chacune de ses extrémités, près du bord inférieur, le trou d'où pend encore le fragment d'une chaîne très fine. C'est la somptueuse coiffure mise par Homère sur le front d'Andromaque.

L'antique bijouterie, de caractère préhistorique, ou au moins des temps héroïques, que les recherches de M. et M<sup>me</sup> Schliemann ont mise au jour en si belle quantité, semble démontrer que la plus grande différence entre les produits de l'Asie ancienne et les bijoux de l'Orient moderne serait surtout caractérisée par la représentation des choses de la nature, des êtres du monde animé, représentations interdites par l'islamisme; mais, de même que la loi religieuse qui règle si sévèrement l'usage des métaux précieux, n'a pas réussi à empêcher les femmes orientales de se parer de bijoux avec profusion en beaucoup de localités, l'interdiction de l'imitation a été impuissante en plus d'un endroit où la tradition a continué à prévaloir. C'est ainsi que la musulmane du Liban, au *tépélick* d'argent travaillé à jour, plus fin que la fine dentelle de Smyrne, porte au cou une quadruple chaîne, descendant jusqu'au-dessous de la ceinture, dont chaque chaînon est une fleurette, une mignonne marguerite d'argent au cœur d'or, un lis en miniature, une rose lilliputienne, avec leurs pétales à jours; sans compter, tremblants à ses oreilles comme agités par un léger souffle, les liserons d'argent sortant d'une cupule d'or. Dans la parure entièrement en filigrane d'or de la dame de Damas, avec la couronne, élastique ruban d'orfèvrerie, les bracelets, la broche, la boucle de ceinture, les boucles d'oreille, figurent les bagues en roses ou en boutons, sous des feuillages dentelés. Jusque dans le populaire des îles de l'Archipel, on rencontre des exemples de cette infraction.

Aussi, à l'aspect de la décoration de certains bijoux, comme l'est celle, par exemple, de notre riche agrafe de ceinture, n° 1, on se demande s'il n'y aurait pas là quelque reflet direct des pratiques antiques dans la largeur de leur symbolisme; si ce semis de protubérances de diverses grosseurs ne serait pas un lointain souvenir de ces dispositions constellées dont parle Homère, de ces *tèiréa*, les étoiles du ciel, qu'il place sur le bouclier d'Achille, avec le soleil, la lune, la terre et la mer. En observant que la courbure même de l'agrafe convient à cet *ouranos*, il suffira, pour se convaincre de la possibilité de cette parenté, d'examiner la plaque de ceinture de la femme kurde des environs d'Yuzgat (pl. Turquie, au signe du G couronné). Cette épaisse plaque d'argent repoussé, qui n'est pas une agrafe de ceinture, mais une large orfèvrerie, avec doubles pendants de rangs de piastres, posée sur la ceinture en soie tunisienne, porte la constellation homérique; ce sont de fastueux soleils entremêlés de lunes qui en font toute la décoration.

Il semble, en vérité, que peu de choses aient changé dans la pratique des artisans de ce pays, véritable patrie de la bijouterie orfévrée. Les parures des musulmanes, des juives, des chrétiennes n'y diffèrent pas dans leur aspect; le croissant comme la croix sont des figures préhistoriques, et ce ne sont pas des inscriptions comme celle de l'*Armoudiè*, où est gravé le sceau magique du grand Suléïman, ce ne sont pas de telles additions qui modifient sensiblement le fond des choses.

Bien entendu, il ne s'agit pas ici de faire remonter à une haute antiquité des formules de détail ayant le caractère de cet art arabe, dérivé du grec, du byzantin, dont la modernité relative est trop connue pour qu'il y ait à insister. Ce que l'on peut toutefois observer au sujet de ces formules, c'est que, dans l'ornementation orfèvrée des bijoux orientaux, elles tiennent beaucoup moins de place que dans les autres industries.

*Voir pour le texte : Mycènes, par M. Henry Schlieman, Hachette, Paris, 1879 ; et principalement les Costumes populaires de la Turquie, décrits par Hamdy-bey et Marie de Launay ; Constantinople, 1873.*



141



# PERSE

## SERVICE DU SHAH. — INDUSTRIES POPULAIRES

1		2		3
4	6	7	8	5

Il est d'usage, dans les résidences royales, d'annoncer chaque jour le lever et le coucher du soleil au son de la trompe et du tambour. C'est de la terrasse la plus élevée du palais que les trois musiciens font entendre ce salut solennel (voir n° 1). Il est probable que cet usage est une des traditions des anciens adorateurs du feu qui, malgré leur mahométisme et les reproches des Turcs, célèbrent encore avec tant d'éclat la fête du Nourouz, c'est-à-dire de l'équinoxe du printemps.

Le n° 2 représente un haut dignitaire présentant au souverain la pipe des cérémonies ornée de diamants. Le n° 3 est, à une échelle plus grande, le portrait du fonctionnaire actuellement investi de cette charge. Le *kaléan* est pour tous les Persans riches un objet de grand luxe et de grande dépense, mais celui du roi est seul couvert de perles et de diamants; on l'estime plus de deux millions de francs.

Le riche costume de ce grand dignitaire, porte-pipe du shah, est l'ancien costume du pays, décrit par Chardin. Sa robe lamée d'or est un de ces surtouts tombant jusqu'aux pieds, dont le nom varie selon les modifications de la coupe et selon le dégagement des manches. Celles-ci lorsqu'elles sont boutonnées recouvrent le vêtement de dessous, l'*erkaling*.

Le *caba* se serre sur les reins et se boutonne d'un côté. Le *bagali* croise un peu sur la poitrine et se boutonne d'un côté jusqu'à la hanche. Le *tikéméh* se boutonne par devant. Le *biruni* est ample avec de larges manches jetées négligemment sur les épaules. Enfin le *katebi* est doublé et bordé dans toute sa longueur, sur les épaules et dans le bout des manches, de superbes fourrures; c'est le plus magnifique qu'il y ait en Perse. La coiffure du fonctionnaire représenté ici est le *kulah*, plus commode que le turban, puisqu'on peut l'ôter d'une pièce. Il est fait de peau d'agneau d'une laine noire, courte et frisée, l'astrakan; doublé d'une autre peau grise et moins fine; le haut est de drap rouge. Il est recouvert latéralement d'un châle de cachemire à palmes formant turban qui reste fixé au bonnet lorsqu'on le quitte. Ce dignitaire porte le *kangiar*, propre aux grands et aux militaires (les avocats et les lettrés, au lieu du poignard, portent une écritoire). Sa longue barbe est d'une pro-

portion exceptionnelle en Perse où on la porte moins longue qu'en Turquie; on l'y estime noire et épaisse : ceux qui l'ont blonde la font teindre et ne reculent pas, pour obtenir ce résultat, devant les préparations successives, très compliquées qu'il leur faut subir, et cela dure des heures; on passe du rouge orangé, procuré par la pâte du henné, au vert foncé, obtenu par une pâte de feuilles d'indigo réduites en poudre; enfin on n'arrive au noir, une fois la pâte levée, qu'après avoir passé vingt-quatre heures à l'air. Ceux qui n'ont que peu de barbe recourent à tous les moyens possibles pour la faire croître.

Les n<sup>os</sup> 4, 5, 6 et 7 offrent quelques-unes des industries que l'on rencontre dans les rues, toute la journée.

Les n<sup>os</sup> 4 et 5 représentent des individus qui préparent et allument les *kaléans* et les *narghilehs* pour le public. Le n<sup>o</sup> 6 est un *abdari* ou porteur d'eau, ayant toujours en main un récipient rempli de glace, afin de servir son liquide frais.

Le n<sup>o</sup> 7 offre le thé aux passants.

Le n<sup>o</sup> 8 est un derviche indien portant le *kouskoul* ou noix de coco dans laquelle il reçoit les offrandes, ainsi que la corne qui lui sert à attirer l'attention des passants.

(Documents communiqués par M. le colonel Duhouset. — Ferrario, Le Costume ancien et moderne.)





PERSE

PERSIA

PERSIEN



IMP FIRMIN DIDOT et C<sup>e</sup> PARIS

Nordmann lith.



# PERSE

## COSTUMES DIVERS. — FUMEURS.

6	7	8	9	10	11
3	4	1	2	5	

N° 1. — *Mollah*, chef de la religion à Ispahan, méditant sur le Coran.

On donne le nom de *mollahs*, en Perse, à ceux qui se consacrent exclusivement à l'étude de la jurisprudence, de la morale et de la théologie. Ils parviennent aux emplois de juge, d'administrateur, de ministre de la religion, et de professeur. Il y a un grand nombre de bénéfices et de fondations établis en leur faveur. Les mollahs, qu'ils jouissent ou non de ces bénéfices, ne leur imposant que d'aller une fois par semaine lire et commenter le Coran dans les mosquées, donnent gratuitement leur avis en matière civile et religieuse, aussi bien aux gens en charges, aux juges, qu'aux simples particuliers. (Ferrari, *Histoire du costume chez tous les peuples*.)

N° 2. — *Mirab*, homme chargé d'ouvrir à certaines heures les conduits qui arrosent les cultures maraîchères.

La Perse étant un des endroits les plus arides de la terre, l'irrigation y est chose importante pour les travaux de l'agriculture. L'homme a su s'y procurer des sources artificielles, creuser des puits, élever des digues; on dirige dans les canaux la fonte des neiges pour en distribuer l'eau dans les campagnes. Ces eaux, ainsi que celles des ruisseaux et des torrents, sont sous l'inspection du *mirab emirab*, surnommé *Prince de l'eau*, lequel est chargé d'en faire la distribution aux cultivateurs en proportion du droit payé. Malheureusement la destruction de ces canaux, dont un certain nombre avaient jusqu'à plusieurs lieues d'étendue, a été un des stratagèmes des guerres civiles, et le sol de la Perse en état de culture est aujourd'hui considérablement réduit. (Olivier, *Voyage en Perse*, 1807.)

N° 3. — Partisan, soldat libre de la montagne, servant d'escorte au besoin.

N° 4. — *Tchervadar* ou muletier.

N° 5. — Arménienne de Djulfa.

N° 6. — Persan fumant le *narghileh*, pipe à eau (de *narghil*, noix de coco).

N° 7. — Arménien se servant d'une petite pipe en métal niellé.

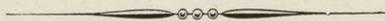
N° 8. — Arabe fumant une pipe en terre rouge sans tuyau.

N° 9. — Homme d'Ispahan avec son *chibouk*.

N° 10. — Persan de distinction fumant le *kaléan*; il en soulève la partie supérieure ou fourneau pour chasser la fumée que renferme la carafe, avant de passer la pipe à son voisin.

N° 11. — Homme du Ghilan fumant la cigarette dans un roseau.

(Documents communiqués par M. le colonel Duhousset.)





PERSE

PERSIA

PERSIEN



IMP. FIRMIN DIDOT et C<sup>ie</sup> PARIS

Urrabiëtta lith.

ED

## PERSE

---

### INTÉRIEUR PERSAN : LE *TALAR* OU SALON PRINCIPAL D'UNE MAISON DE PLAISANCE. LA MAISON DE BOIS.

L'habitation persane qui figurait à l'exposition internationale de Paris en 1878, était un type de la maison de bois telle qu'on la voit en Turquie, en Égypte et dans l'Inde. C'est aux Aryens purs qu'on en doit attribuer le principe également adopté par les Mèdes, ainsi que le confirme Homère (Voir le *gaard* norvégien, planche BS, Suède). Cette influence antique se fait sentir partout où apparaît une tradition indiquant une combinaison de bois assemblés, et son caractère foncier se retrouve dans un ordre d'architecture plus élevé, comme sur les monuments assyriens, égyptiens, indous, etc. ; qu'ils soient taillés dans le roc ou bâtis avec la pierre, leur appareil figuré rappelle toujours le principe de la construction de bois, selon Viollet-le-Duc.

Dans le domaine de l'art, les inspirations que les Persans ont su manifester à travers les siècles, se fondent toujours dans un ensemble harmonieusement lié ; en général, le caprice obéit à des règles supérieures et la réunion des lois architectoniques de l'Orient se retrouve toujours dans leurs ouvrages les plus modernes.

Le pavillon représenté se composait d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage avec terrasse en galerie. L'*enderoun* ou intérieur consistait en un vestibule au centre duquel se trouvait un bassin ; on accédait par un étroit escalier angulaire aux appartements du premier étage ; la pièce principale, le *talar*, ou salon, avait à ses portes deux hautes marches qui en faisaient la chambre la plus élevée de toute l'habitation. Cette pièce, de construction régulière, était largement éclairée par deux grandes baies en regard l'une de l'autre.

La riche décoration de ce salon découle de l'un des trois ordres d'architecture, dite *ottomane* à Constantinople : l'ordre cristallisé, le plus riche et le seul qui soit employé à l'intérieur des édifices civils. Le plafond est décoré de ces stalactites si connues qui lui donnent l'apparence d'une voûte ; ces stalactites en plâtre sont ici plaquées de miroirs rectangulaires et en demi-losanges, contreposés en angles plus ou moins ouverts ; tous ces fragments de glaces étant étamés, réfléchissent ainsi la lumière, les colorations des tapis et des vitraux, par des milliers de facettes. Les murailles, les niches en plein cintre, sont aussi revêtues de la même manière, c'est-à-dire par des miroirs, tantôt en fragments alternativement noirs pour former damier, tantôt taillés en pointes de diamants.

Les deux grandes fenêtres de cette pièce se divisaient par des montants et des meneaux dont le bois était garni également de petits miroirs formant un jeu de mosaïques. Leur décor multicolore se compose de milliers de petites vitres, grandes chacune de quelques centimètres. En Orient, les vitraux ne sont pas peints; ils consistent en mosaïques de verres teints dans la pâte. Les fleurs et ornements de tous genres qu'ils représentent sont simplement formés de fragments de couleur unie, rassemblés entre eux au moyen d'armatures en plâtre taillées en biseau et tenant lieu de plombs; elles dessinent, par leurs contours nettement accusés, les détails les plus minutieux de la composition. La partie cintrée de cette baie est double; chaque vantail s'ouvre verticalement à l'aide de deux poignées de bronze en glissant de bas en haut dans l'angle extérieur des montants et se trouve logé entre les deux vitres supérieures à la façon de nos fenêtres à guillotine; on les arrête aux différents degrés de hauteur indiqués par les clavettes posées sur le côté des boiseries.

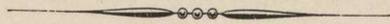
Le mobilier de ce salon ne consiste qu'en divans garnis de cachemire brodé, en tapis superposés par place, et en portières brodées d'applications couvrant les portes de service.

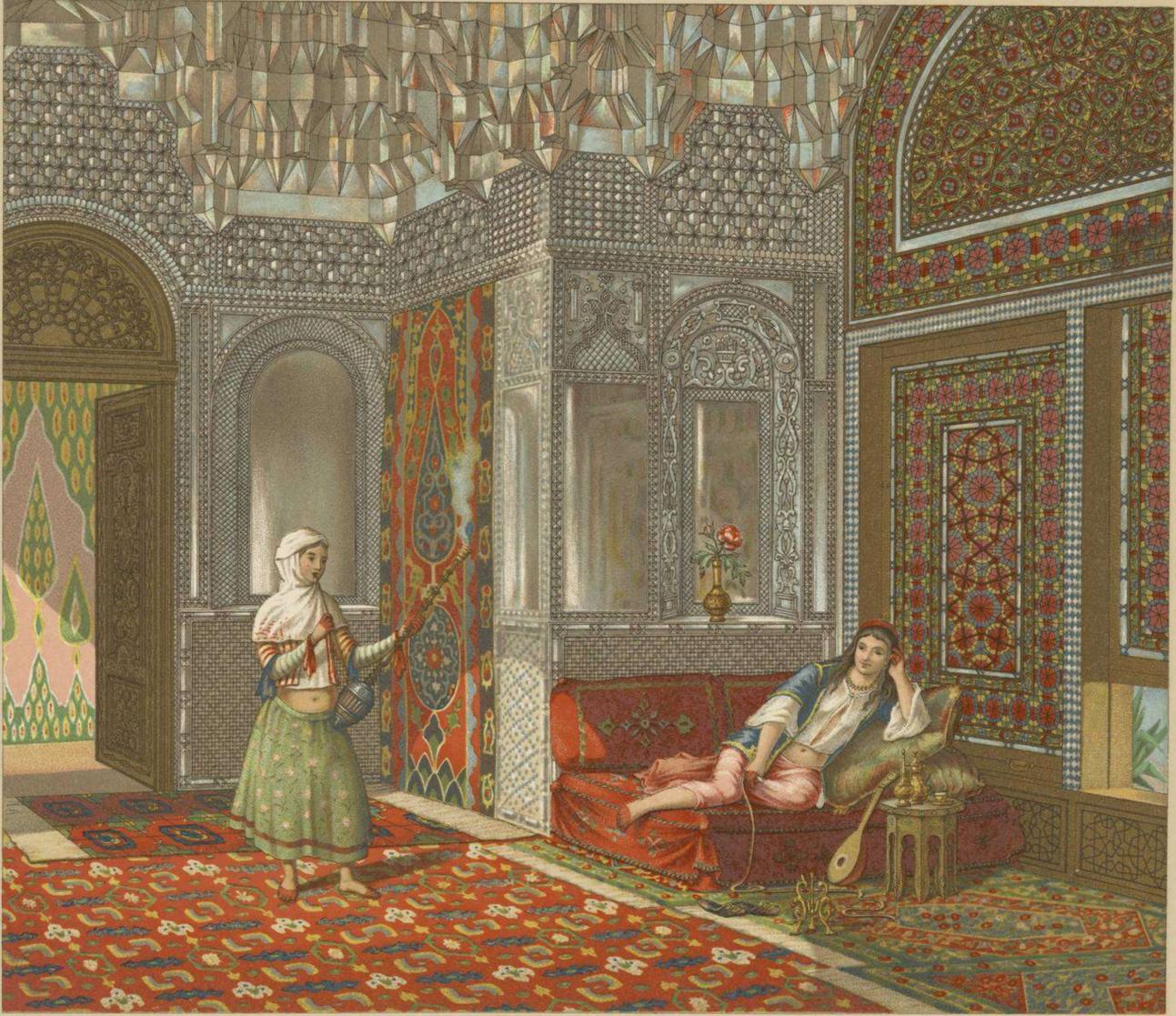
Dans leur appartement les femmes sont habillées du pantalon, d'une camisole de mousseline ou de soie tenant lieu de chemise et de la veste brodée. Leurs pantouffles, toutes petites qu'elles sont, ont une semelle très dure garnie au talon d'un fer à cheval ayant un demi-pouce d'épaisseur. Cette chaussure devient une arme véritable et même dangereuse entre les mains d'une femme prompte à la violence.

Notre scène représente la servante allumant le kaléan (pipe décrite dans la planche Asie au signe de la Mèche) avec un tuyau de bois; lorsque le kaléan sera posé sur le trépied, la dame y ajustera le tuyau élastique et à bout d'ambre qu'elle garde toujours pour elle.

*Reproduction de l'intérieur du pavillon persan élevé au Trocadéro, en 1878, par des artisans nationaux venus exprès, et indispensables pour ce genre de construction, délicate entre toutes, dont les traditions sont de véritables secrets de métier.*

*Voir, pour le texte : Champollion-Figeac, Histoire de la Perse, 1860. — De Gobineau, Voyage en Perse (Tour du monde, 1860). — Viollet-le-Duc, Antiquités américaines (préface des Cités et ruines américaines, par M. Désiré Charnay, 1863). — Architecture ottomane, ouvrage publié par la commission impériale ottomane de l'exposition universelle de 1873, à Vienne.*





PERSE

PERSIA

PERSIEN

ED

IMP. FIRMIN DIDOT et C<sup>ie</sup> PARIS

Charpentier lith.



# ASIE

---

## PIPES ORIENTALES, ANCIENNES ET MODERNES.

### PORTE-CIGARES ET PORTE-CIGARETTES.

La pipe qui, par le large usage qu'en font en Orient les deux sexes, est un accessoire presque obligé du costume, y est l'objet de soins particuliers et souvent d'un grand luxe. — Le *hokka* ou *houkka* indien, le *chibouk* oriental, sont des noms génériques qui désignent plusieurs variétés; la pipe à eau surtout est d'origine asiatique.

Le type du *sariel-houkkah* indien, du *tchélem* du Turkestan, du *ghâliân kalioum*, *kaléan* persan, et celui du riche *narguileh* ou *narghilé*, se trouve ici représenté par une simple pipe dont la carafe est une noix de coco, n° 21; elle provient d'Égypte, et c'est une de ces pipes que les paysans des bords du Nil font eux-mêmes pour leur propre usage; elle est tout en bois. Le fourneau seul, placé au haut de la tige verticale, est en terre cuite. On tient cette pipe de la main gauche par la tige pour la fumer. A Bagdad, quand on veut la fumer sans la tenir à la main, on se sert d'un simple escabeau, percé à son siège, pour la maintenir. Le narguileh riche, avec son long tuyau souple, a un support spécial, indépendant de la pipe même, auquel en Perse on donne la forme d'un trépied. (Voir n°s 12 et 18.) Ce support repose lui-même sur une natte ou sur un riche tapis propre à ce genre de pipes, ainsi qu'aux n°s 13, 14, 17, 18 et 19. Il y avait plusieurs tapis de cette sorte à l'exposition universelle de 1878, dans la section indienne, appartenant à S. A. R. le prince de Galles. Ils avaient environ un mètre de large sur un mètre et demi de long. On place le tapis à terre devant le fumeur, en sorte qu'il se présente par la partie étroite; la place de la pipe, celle du passage du tuyau déroulé faisant face, sont indiquées par le dessin des ornements; la pipe se place en arrière, aux deux tiers environ du carré en longueur. Rien de plus magnifique que ce tapis à fond de velours, chargé d'épaisses broderies d'or et d'argent. Les pipes qui figuraient sur ces tapis avaient, en général, la forme du houkkah (n°s 13, 18, 19).

C'est lorsque le vase qui reçoit l'eau a une forme ovoïde et se termine en pointe, lorsque le tuyau perpendiculaire est adapté au corps de ce vase, que la pipe a le véritable caractère du *narguileh*, du mot *narguil* ou *nardjil*, noix de coco. A Bagdad, le narguileh est encore d'un usage général. (Voir les n°s 12 et 15.) La pipe s'ap-

pelle *houkka* lorsque le vase qui reçoit l'eau a la forme d'une cloche et que les deux tuyaux, la tige portant le fourneau et le tuyau d'aspiration, sont adaptés l'un à côté de l'autre au haut de cette cloche ; nos n<sup>os</sup> 13, 18, 19 offrent des types complets ou fragmentaires de cette pipe indienne, dont les tuyaux sont plus ou moins longs, et où l'aspiration se fait avec le *marpitéh*, le serpent en replis, ainsi que les Indiens appellent le tuyau flexible. Le kaléan de Perse a la forme d'un élégant balustre à gros renflement inférieur, avec ou sans pied. (Voir le n<sup>o</sup> 14 et le n<sup>o</sup> 17 de type indien, et aussi notre planche ayant pour signe les Ciseaux, où se trouvent des kaléans, celui du souverain figuré avec le couvercle de son fourneau.) Lorsque le vase de cette pipe est une carafe de cristal, le tuyau du fumeur n'est point adapté au corps du vase, mais au corps même de la tige verticale en bois, ce qui accentue encore la différence qui existe entre le narguileh et le kalioum.

Toutes ces pipes à eau sont, d'ailleurs, de même nature. On verse de l'eau dans le vase jusqu'à un peu plus de moitié ; un tuyau, plongeant dans l'eau et surmonté d'un fourneau en terre ou en métal, est ensuite introduit ; le fourneau a d'ordinaire un couvercle qui sert de ventilateur ; enfin un tuyau placé latéralement sert à l'aspiration.

La plus rudimentaire de toutes les pipes à eau est le *tchélem* du Turkestan. Celle-là n'a pas de tuyaux. Sa carafe est une gourde naturelle où deux trous se font face. Sur l'un on applique les lèvres pour aspirer ; on bouche l'autre avec un doigt que l'on soulève, selon que l'on veut avoir plus ou moins de fumée. On fume le tchélem après le repas ; le Turcoman aspire avec précipitation trois ou quatre bouffées, en prolongeant la dernière aspiration autant que ses poumons le lui permettent, et passe la pipe à son voisin ; après quoi, il s'absorbe en un état d'extase, penché en avant, la salive glissant entre ses lèvres. (M. de Blocqueville, *Quatorze mois de captivité chez les Turcomans, Tour du monde.*)

Cette violente sensation, procurée par le fort tabac de Boukhara, est bien éloignée de la douce extase que donne le tabac de Schiraz, employé de préférence dans les kalioums. Ce tabac est déjà très doux par lui-même, cependant on le lave encore trois ou quatre fois avant de s'en servir, et, comme on ne le met jamais que mouillé dans le fourneau de la pipe, ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'on parvient à l'y faire brûler, quoique le fourneau soit rempli aux deux tiers de charbons allumés. L'eau de la carafe est souvent odoriférante, et les Persans, qui fument avec beaucoup de gravité, aiment à conduire la fumée avec la main sur leur barbe pour la parfumer. L'Oriental n'expectore pas en usant de la pipe.

En décrivant les pipes représentées ici, nous ferons voir le luxe des vases de la pipe à eau, pour lesquels s'emploient l'or, l'argent, les matières précieuses, quelquefois d'un si beau travail qu'il en coûte plusieurs milliers de francs. Le *gourgoury-houkka*, dont la forme est d'origine indienne, ne se voit guère dans l'Inde qu'entre les mains des femmes indoues, musulmanes, mogoles et persanes, mais il y est de forme plus fluette que notre n<sup>o</sup> 14 ; il se fait là de cuivre ou d'étain, mais le plus généralement d'une composition noire préférée à ces deux métaux,



ASIE

ASIA

ASIEN



IMP FIRMIN DIDOT et C<sup>ie</sup> PARIS

Schmidt lith.

parce qu'elle conserve mieux la fraîcheur de l'eau. Le tuyau flexible et long servant à aspirer la fumée est recouvert de soie, souvent brochée en or et en argent, retenue par un fil métallique. Les Orientaux attachent une grande importance à la beauté du *bouquin* qui se met entre les lèvres ; il y en a d'ambre jaune, gris, de corail, de marbre, d'agate, quelquefois même de diamant ; les plus communs sont en ivoire ou en os. Le maître persan, lorsqu'il offre à quelque convive son kalioum, ne le lui remet pas avec le tuyau élastique à bouquin de cristal qu'il conserve toujours auprès de lui. Quand son *pisch-khedmet*, le préposé aux soins du kalioum, allume la pipe avant de la présenter, il se sert d'un tuyau de bois que l'on remplace en la passant aux mains du maître. Lorsque le kalioum vient aux mains du convive, c'est également, sans le tuyau souple, avec le tuyau de bois, que celui-ci le fume. Il est de politesse étroite de ne jamais passer la pipe sans avoir aspiré toute la fumée qui se trouve dans la carafe. Les tuyaux sont souvent d'une extrême longueur. Le Persan qui fume à cheval, car il fume partout, même en voyage, se sert d'un tuyau qui n'a pas moins de vingt pieds de long, ce qui permet au *pisch-khedmet*, tenant le kalioum sur sa monture, de marcher à une distance respectueuse.

Le *chibouk*, la pipe ordinaire, composée d'un fourneau ou cheminée et d'un tuyau dont la longueur atteint quelquefois jusqu'à six ou sept pieds, est le type le plus répandu. Les chibouks en bois très tendre sont les plus estimés. Le jasmin, le rosier, le cerisier, servent à la confection des tubes. On attache aussi une grande importance à la beauté des bouquins, qui sont de même nature que ceux énumérés plus haut. On place sous la cheminée du long chibouk un petit plateau de cuivre, de fer-blanc ou d'argent, pour éviter de brûler le tapis ; on jette la cendre dans un cabaret de bois destiné à cet usage. On recouvre les tubes de chibouks d'étoffes de soie ou de velours, retenues par des fils d'or. En hiver, on fume des pipes de cerisier non recouvertes, pour refroidir la fumée. Il y a des chibouks de bois très tendre qu'on rafraîchit en soufflant dans une ouverture pratiquée entre les plis du haut de la couverture ; par ce moyen, le bois conserve une humidité qui donne de la fraîcheur à la fumée qu'on aspire.

Les pipes des femmes sont plus délicates et, en général, plus ornées que celles des hommes. Les femmes de toutes les classes fument et prétendent, par là, maintenir leur embonpoint.

La pipe en bois d'ébène, celles de terre jaune ou rougeâtre, sont de celles que l'on fume surtout en voyageant à cheval ou à chameau. On incruste le bois d'argent, on cisèle la terre, on la dore même avec assez de goût, et cependant ces pipes se vendent, en Afrique comme en Asie, à aussi bas prix que les pipes de terre blanche en France.

Les porte-cigares et porte-cigarettes sont, en Orient, l'objet d'un grand luxe.

PIPES A EAU.

N° 21. *Narguileh* de paysan égyptien; longueur du tuyau d'aspiration, 60 centimètres. Vase en bois de coco. Tige et tuyau en bois. Fourneau

en terre cuite. — N° 12. *Narguileh* persan, du dix-septième ou dix-huitième siècle avec son support indépendant; hauteur, 90 centimètres. Vase et fourneau en métal ornés d'émaux cloisonnés. Trépied en métal. Tige en bois. Tuyau en cuir. Bouquin en pierre fine. Chaînettes en

pendentifs à la base du fourneau. — N° 15. *Narguileh* avec son support indépendant; hauteur, 1<sup>m</sup>05. Vase en bois de coco, incrusté d'argent ainsi que le fourneau. Tige en bois. Trépied en métal ciselé. — N° 13. *Houkkah*, de genre indo-persan des seizième et dix-septième siècles, mesurant 40 cent. de la tête du fourneau à la base. Cloche en métal noir damasquiné d'argent. Fourneau en terre cuite. Tuyau garni de soie, variée au bout de la tige sous le fourneau, et à la naissance du tuyau élastique, comme dans la partie qui précède le bouquin en pierre fine. — N° 19. *Houkkah* de même caractère; hauteur de ce fragment, 21 centimètres. Cloche de métal blanc et jaune, finement ciselée. — N° 18. *Houkkah* indo-persan, seizième siècle; hauteur de 85 cent. Le vase en cloche est de métal noir damasquiné en argent. La tige est en bois, recouvert en grande partie par des ornements en feuilles d'or et d'argent; on y voit deux rangées de médailles ciselées, incrustées, l'une au haut de la tige, l'autre dans le renflement du grand balustre. Le fourneau en métal est orné de chaînettes et de ciselures fines à personnages. — N° 17. *Kalioum*, provenant de Samarkand; hauteur, 62 cent. Cette pipe est en bois; le vase est incrusté de métal doré et de peintures formant le fond de l'ornement; il y a une turquoise sur la rosace, répondant au trou d'embouchure. La tige, le fourneau, le tuyau rigide, sont finement incisés; cette pipe à eau doit être de main indoue. — N° 14. *Kalioum*, provenant de Constantinople; hauteur, 24 cent. Vase en verre émaillé. Tige en cuivre doré. Fourneau en terre cuite à tuyau en cuir enveloppé de soie. Bouquin en corne.

#### CHIBOUKS.

N° 1. Pipe persane; longueur, 27 cent. Fourneau en terre cuite. Tube

garni de soie enroulée de fils d'or tressés. Bouquin de pierre. Chaîne d'or avec une médaille d'or en pendentif à chaque bout. — N° 4. Pipe de chef du désert de l'Arabie; longueur, 82 cent. Fourneau en terre cuite. Tube en deux parties entrant l'une dans l'autre; la plus fine, où le bois apparaît par alternance, est enroulée de fils d'or, en spirale à son renflement; l'autre partie est entièrement enveloppée d'une étoffe fixée par un lacet de soie qui se croise dans tout son parcours; un pompon de laine se voit au milieu de la pipe. Le bouquin, fort remarquable, est une composition de zinc et de bitume, qui devient glacée lorsqu'on le trempe dans de l'eau froide. — N° 7. Pipe turcomane; longueur, 33 cent. Le fourneau lui-même est en métal blanc et jaune; le pendentif en bois, le tuyau en bois peint. — N° 6. Pipe turcomane; longueur, 24 cent. Bois damasquiné d'argent. — N° 16. Pipe de bachi-bozouk; haut, 5 cent. Fourneau taillé dans une racine. — N° 2, 8, 9, 10. Pipes en terre cuite, provenant de Bagdad et de Bassorah.

#### PORTE-CIGARES.

N° 3. Porte-cigarette provenant de Boukkarah; longueur, 9 cent.; en cuivre doré. Le tube est décoré de cloisonnés en imbriqué, encastrant des turquoises. — N° 5 et 11. Types persans: le premier a une longueur de 21 cent.; il est en filigrane d'argent, son bouquin est en pierre fine: le second a 9 cent. de longueur; son fourreau d'argent est décoré de rinceaux en filigrane d'or, bouquin en pierre fine. — N° 20. Accessoire indispensable de la cigarette. C'est une boîte ronde dont le diamètre est de 6 cent.; elle est en cuivre et émaillée de rouge; on en ferme l'ouverture en poussant le bouton; elle sert à mettre la cendre du tabac.

*Modèles provenant de la collection de M. le baron de Watteville.*

(Voir pour le texte: l'Inde, par Ferrario; — La Perse, par Louis Dubeu, Univers pittoresque.

Le Magasin pittoresque, 1841, 1851.)



# MUSULMANS

## LA PRIÈRE MUSULMANE ET LE SALUT ORIENTAL.

(PLANCHE DOUBLE.)

1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12
14	15	16	17	18	
19	20	21	22	23	

Les mahométans font dans les vingt-quatre heures cinq prières, qui ont pour noms en turc : la première le matin, au lever de l'aurore, *Sabah Namazy*; la deuxième immédiatement après l'heure de midi, *Oilah Namazy*; la troisième dans l'après-midi, à l'heure moyenne entre midi et la tombée du jour, *Akindy Namazy*; la quatrième au moment où le soleil se couche, *Acham Namazy*; la cinquième le soir, à la nuit close, *Yatzu Namazy*. L'attitude y joue un grand rôle.

On évite, pour la prière, d'avoir des habits somptueux et des bijoux. Les femmes ne prient point publiquement avec les hommes, mais chez elles ou bien à la mosquée quand ceux-ci n'y sont pas.

Ce sont les muezzins, comme on le sait, qui avertissent les fidèles en criant du haut des minarets des mosquées; chaque musulman fait alors ses ablutions et se rend à la mosquée, ou, s'il est dehors, se tourne vers la Mecque.

Cette purification corporelle par les ablutions précède toujours la prière; elle en est le prologue obligatoire. Cette coutume a évidemment été empruntée par le prophète aux juifs de l'Arabie.

Le n° 1 représente le muezzin faisant l'appel à la prière. Les n°s 2, 3, 4, 5, 6, 7, représentent les attitudes successives du lavage des pieds, du visage, des mains, et celles du recueillement qui doit suivre l'ablution. En outre du lavage des pieds jusqu'à la cheville, de celui du visage et de celui des mains jusqu'aux coudes, le rituel prescrit un lavage, non représenté, relatif aux souillures naturelles; ce lavage, qui suit celui des pieds, complète les soins de propreté par lesquels les musulmans se préparent à la prière.

C'est en voyage seulement, ou dans des cas d'impureté spécifiés (*Coran*, verset 9), qu'il est permis de remplacer l'eau par du « sable fin et pur ». La main ouverte ayant touché la terre fait sur le corps la même opération que si elle contenait de l'eau.

Le croyant, avant de commencer sa prière, étend un tapis ou un vêtement, se place dessus en se tenant debout, la figure tournée vers la Mecque; il répète le *istigfar* (demande de pardon), n°s 8, 9; puis, haussant les deux mains, il porte le pouce sur la partie inférieure de l'oreille et récite l'oraison préliminaire appelée *tekbir* (Allah ekber). Passant au *fatihah*, il récite au moins trois versets ou *ayat* de cette oraison, qui est le premier chapitre même du *Coran*, en posant les deux mains au-dessous de la ceinture, sur le nombril, la main droite toujours sur la main gauche et les yeux baissés vers la terre (n° 11).

Pour réciter le *tekbir*, puis le *tesbihk*, il incline profondément le corps et la tête, en posant les mains sur les genoux (nos 12, 13).

Il se dresse en prenant la position du *fatihah*, qu'il garde un instant (n° 14). Alors succède une prosternation (*soudjoud*) pendant laquelle on répète le *tekbir* et trois fois le *tesbihk*; la face est contre terre; les doigts des pieds, ceux de la main, à plat, serrés, le bout du nez, touchent le sol (n° 15).

Relevé, il reste un instant, assis sur ses genoux, les mains posant sur les cuisses, les doigts séparés, et il répète le *tekbir* (n° 16). Enfin, après une dernière prosternation (n° 17), la cérémonie se termine par une salutation à droite et à gauche, que le croyant, restant agenouillé, adresse aux deux anges gardiens supposés toujours à ses côtés, l'un pour l'exciter au bien, l'autre pour le charger du mal qu'il pourrait commettre.

La série de ces positions constitue un *rick'ah*. La prière dite *Namaz* se compose de deux de ces *rick'ah* ou *schefy*.

Le *Namaz* doit se faire avec le plus grand recueillement; lorsque le musulman est debout, son regard ne doit pas aller plus loin que la place occupée par son corps, une fois prosterné. Quand il s'incline, il regarde ses pieds; et, lorsqu'il est assis, ses genoux. Le regard ne doit pas aller au delà des épaules quand il salue à droite et à gauche.

Pendant le *Namaz*, qu'il soit en commun ou en particulier, aucune distraction n'est permise; on ne doit toucher ni son habit, ni son corps, ni faire claquer les doigts, ni cligner des yeux, ni tourner la tête à droite et à gauche, ni donner ni rendre le salut à quelqu'un, surtout avec la main, qu'il ne faut pas non plus porter sur le côté; en outre, la tête ne doit pas être nue avec des cheveux épars et flottants sur les épaules; il ne faut pas que l'habit soit négligé, ni que l'étoffe représente des figures d'hommes ou d'animaux, ni que les bords du vêtement soient jetés sur la tête ou les épaules; enfin, après avoir interdit, sous peine de péché, de lever les yeux au ciel, de s'asseoir la plante des pieds contre terre, de relever en se prosternant les manches de son habit, de se coucher entièrement sur les bras, de se frotter le front contre terre, le Coran défend le croisement des jambes

En outre de la purification décrite, nommée *woudou'*, il en est une autre, appelée *ghort*, qui consiste en une immersion totale du corps dans l'eau. Les musulmans font usage de celle-ci après l'acte conjugal ou après s'être approchés d'un mort; les femmes, tous les mois et après leurs couches.

Ces soins de propreté physique sont très-observés par les musulmans, qui, d'ailleurs, n'admettent que peu d'animaux dans les intérieurs, ne portent pas de robes traînantes, et ont un tapis spécial pour la prière et généralement double chaussure.

---

Le salut ou *salamlek* (nos 19, 20, 21, 22 et 23) se fait d'égal à égal, en portant la main droite au turban, tournée en dedans sans inclinaison; avec inclinaison, la main droite à la coiffure, l'autre pendante, s'il y a inégalité de condition; si la distance est plus prononcée, la main droite n'est plus élevée, mais elle est dirigée vers la terre, la gauche posée sur la poitrine; enfin, pour le salut tout à fait inférieur, les jambes plient et le corps s'incline pour que la main droite touche la terre, la main gauche est posée sur le genou gauche pour y aider. Les femmes saluent des deux mains ouvertes, tournées en dehors, élevées à la hauteur des épaules.

(Documents communiqués par M. le colonel Duhoussset.) Voir aussi Lane, *Manners and Customs of the modern Egyptians*; London, 1846, 2 vol. in-12.

---



MUSULMANS      MUSULMANS      MUSELMANNISCHS



IMP FIRMIN DIDOT et C<sup>ie</sup> PARIS

APPENDIX

22